

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

La préhistoire
 Quentin Metsys
 Mon filleul étudie les gestes des Rois Mages
 Noël en Pologne
 La chapelle commémorative du Cardinal Mercier à Malines
 Noël
 La commotion espagnole
 La transcendance du Beau
 Virgile et la France
 La Société des Nations et l'opium

Dom Grégoire Fournier, O. S. B.
 Léo van Puyvelde
 Alexandre Masseron
 Paul Cazin
 Chanoine Francis Dessain
 Jeanne Cappe
 Giovanni Hoyois
 Mgr J. Sentroul
 F. W. Føster
 Louis Van Hée, S. J.

Les idées et les faits : Chronique des idées : Monseigneur Van Cauwenbergh, Mgr J. Schyrgens. — Rome.

La Semaine

Bonne, sainte et heureuse année à tous nos amis, abonnés et lecteurs! Que leur fidélité à la Grâce leur assure, en cette année nouvelle — coupure faite par l'esprit humain dans la durée de l'ensemble du monde sensible, et dénommée 1931 — avec la joie intérieure et la paix du cœur, un trésor de mérites qui leur vaudront, un jour, un surcroît d'éternelle félicité.

Et daigne Notre-Seigneur Jésus-Christ leur départir, à eux et à tous ceux qui leur sont chers, d'abondantes bénédictions...

* * *

Que sera l'année nouvelle pour l'Eglise et la Patrie?... C'est le secret de Celui qui reçut les nations en héritage et dont dépend le sort des empires. Il n'y a qu'à Le prier de notre mieux pour qu'Il illumine les intelligences et fortifie les volontés.

Mais qui niera qu'1931 s'annonce sous les couleurs les plus sombres pour notre chère Belgique?

Au risque de retomber encore dans cet « imbroglia verbal », que l'on nous reprochait ces jours-ci encore, et de faire montre, une fois de plus, de cette « candeur naïve qui dépasse toute espérance », nous ne craignons pas d'affirmer que notre situation intérieure est plus grave qu'elle ne l'a jamais été. L'article que M. Dewinne vient d'écrire dans le *Peuple* du 1^{er} janvier devrait ouvrir les yeux des plus aveuglés. « La question préalable. Flamands et Wallons ont-ils la volonté de rester unis? » Que l'on puisse poser la question, quel signe angoissant!

Je ne ferai pas une révélation en disant qu'il existe chez les Wallons, depuis longtemps, et dans toutes les classes, une tendance qui porte la Wallonie vers un rattachement à la France. Cette tendance est presque aussi répandue à Bruxelles. Tout le monde sait cela.

Question de sentiment? Oui, mais les sentiments ont leur force propre qui peut grandir grâce à certaines circonstances et devenir irrésistible.

Les deux peuples qui composent la Belgique, de langues, de cultures, de psychologies différentes, ont-ils vraiment la volonté de rester unis? Ont-ils, comme les Suisses, le même idéal démocratique, le même sentiment national d'indépendance, des aspirations communes? Se sont-ils forgé une âme commune?

Il en est qui commencent à en douter...

Il faut donc tout d'abord que l'on résolve cette question préalable sans quoi, toutes les solutions qui pourront intervenir sont condamnées à rester provisoires et précaires.

Voilà donc les fruits de la carence gouvernementale! Voilà la question que se posent vraiment des milliers de compatriotes, alors que les échos des fêtes du centenaire résonnent encore et que les derniers lampions sont à peine éteints...

Voilà où a conduit la folle politique qui a laissé se répandre l'opinion que le mouvement flamand n'avait rien de bon et que s'il devait, quand même, grandir jusqu'à devenir irrésistible, le

danger d'un impérialisme (!) flamand serait là, imminent. Voilà où a mené la mentalité que l'on a laissé régner et qui considère tout progrès flamand comme diminuant la Belgique. Voilà ce que l'on a obtenu en ne faisant rien pour combattre le préjugé anti-flamand, le mépris de tout ce qui est flamand, qui fait le fond de l'opposition aux légitimes revendications flamandes...

On marche donc à grands pas vers un statut nouveau. Le malheur, c'est qu'il s'élabore dans une atmosphère déplorable et qu'au lieu de ne porter que sur une meilleure manière de disposer la maison commune, il risque de mettre en question l'existence même de cette maison.

* * *

La question posée par le citoyen Dewinne n'est pas la vraie question. Il s'agit moins de savoir si Flamands et Wallons ont la volonté de rester unis, que de savoir s'ils sont faits réellement pour vivre ensemble et si cette communauté-là est, pour eux, la meilleure garantie de bonheur. Des passions surexcitées, des malentendus factices, des équivoques toutes momentanées peuvent cacher, pour un temps, aux Flamands comme aux Wallons, leur intérêt véritable. On n'a vu que trop souvent des collectivités prendre des décisions opposées à ce que réclamaient leurs besoins. Que l'Autorité gouverne de manière à rendre sensibles, aux uns et aux autres, les avantages d'une union dont il suffirait de reviser la formule pour la rendre plus bienfaisante que jamais...

Mais il est plus que temps!... Il est « tellement temps »... que nous comprenons que d'aucuns, devant la gravité exceptionnelle de l'heure, en soient arrivés à souhaiter l'union de toutes les forces vives de la nation dans un gouvernement où les trois partis seraient représentés par leurs membres les plus éminents, avec la mission de trouver, au plus tôt, à la crise belge, la solution nationale, encore possible, nous en sommes convaincus, mais qui demande qu'on y travaille d'urgence, et de toute son âme...

* * *

Dans le *Peuple* de dimanche dernier, M. Emile Vandervelde a publié un article qui a eu un grand retentissement. Nous croyons utile de le reproduire ici.

« Le seul moyen, peut-être, d'éviter le séparatisme, c'est de faire à l'autonomisme une très large concession. » Sous ce titre le leader socialiste écrivait :

Ces incidents Hulin de Loo, si pénibles, et si disgracieux dans la forme, auront-ils, du moins, ce résultat d'ouvrir les yeux à ceux qui se figurent

encore que l'on résoudre le « problème linguistique » par des mesures fragmentaires, des solutions de compromis, des concessions toujours tardives, trop tardives pour que l'on en sache gré à ceux qui les font, ou qui, plutôt, se les laissent arracher ?

Sans doute, M. Hulin n'eût pas été passée au bleu, si, au lendemain de la dernière crise ministérielle, le Gouvernement pour une fois, s'était décidé à parler clair et à montrer un minimum de décision et d'énergie.

A propos des regrettables incidents gantois, bornons-nous à déplorer que les journaux d'expression française n'aient pas souligné que le refus de M. Hulin de Loo de se soumettre à la décision ministérielle défendant de donner les mêmes cours à l'Université et à l'École des Hautes Etudes devait fatalement causer des troubles.

« L'expulsion violente — écrit M. Devèze, dans le *Soir* — par les étudiants eux-mêmes, d'un professeur, dont tous les Belges honnêtes honorent la personne, la science et le caractère — chassé de sa chaire par une tourbe ameutée de fanatiques irresponsables — pose le problème de l'Autorité. »

M. Devèze oublie de dire que ce problème de l'Autorité avait été posé précédemment par M. Hulin de Loo lui-même faisant fi d'une décision de ses autorités à lui...

* * *

Reprenons l'article de M. Vandervelde :

Mais à l'heure actuelle, il s'agit de bien autre chose que de savoir si les professeurs de l'Université de Gand pourront (ce qui ressemble à une provocation) répéter leurs cours en français à l'École des Hautes Etudes, concurrente de l'Université, ou bien si l'on introduira dans l'enseignement primaire le système de la transmutation, ou si l'on admettra que des fonctionnaires puissent atteindre aux plus hauts degrés de la hiérarchie sans connaître les deux langues principales parlées dans le pays.

Huysmans et Destree ont eu le mérite d'avoir été parmi les premiers à le comprendre, quand ils ont rédigé le *Compromis des socialistes belges*, la question, la vraie question, sous-jacente à des querelles qui, prises en elles-mêmes semblent futiles, autant qu'elle sont passionnées, c'est la question de savoir si l'on maintiendra intangible le statut de centralisation totale que la Belgique s'est donné il y a un siècle, ou si, revenant à des traditions plus anciennes, on élargira les autonomies locales, provinciales, régionales, et aussi culturelles, au point de réaliser, en quelque mesure, un système de fédération ?

A dire le vrai, si je n'écoutais que mon sentiment, je serais plutôt du côté des partisans du centralisme. Je suis, par tempérament, un centralisateur. (Destree dit que c'est parce que je suis un Bruxellois.) J'ai toujours eu et je garde la conviction que la centralisation, en Belgique, a eu d'honnêtes et grands résultats. Je n'ai pour les particularismes locaux ou régionaux qu'une médiocre sympathie. Je tiendrais, comme l'immense majorité des Belges, d'ailleurs, pour une catastrophe, nationale et internationale, que les mouvements centrifuges qui se manifestent aujourd'hui, en Wallonie aussi bien qu'en Flandre, aboutissent à une séparation plus ou moins déguisée.

Mais, à la lueur des faits, je suis, depuis longtemps, arrivé à cette conviction que dans un pays comme le nôtre, où vivent côte à côte deux populations qui ne diffèrent pas seulement par la langue, le meilleur moyen et, peut-être, à la longue, le seul moyen d'éviter le séparatisme, c'est de faire à l'autonomisme de très larges concessions.

C'est pour ce motif que j'ai adhéré au *Compromis des socialistes belges*, qui pose le principe, en réservant à des études ultérieures, ce qui concerne ses applications.

Depuis, ces études ont été poursuivies, et, en matière d'autonomie culturelle, par exemple, elles ont abouti à des formules qui, en dehors même du P. O. B., recueillent des adhésions chaque jour plus nombreuses.

Notre loi sur l'enseignement primaire, du reste, admet déjà l'existence dans le pays les deux régions linguistiques (avec un régime spécial pour l'agglomération bruxelloise), et il semble que l'accord se fasse, en plus, pour laisser à l'autonomie communale le soin de décider si, dans chaque région, il y aura des classes où l'enseignement sera donné dans une autre langue que celle de la région.

Mais les difficultés mêmes qui persistent à ce sujet, montrent bien qu'en cette matière, comme en d'autres, on risque de n'arriver à rien qui vaille, aussi longtemps que l'on ne se décidera pas à prendre le taureau par les cornes, et à aborder de front ce problème fondamental. Y a-t-il lieu d'apporter des modifications et, dans l'affirmative, quelles modifications y a-t-il lieu d'apporter, au statut politique établi par la Constitution belge, en ce qui concerne les attributions respectives du pouvoir central et des autorités locales, provinciales, ou régionales? Ne conviendrait-il point, par exemple, en maintenant l'unité, pour tout ce qui concerne les intérêts communaux, de tenir compte, pour d'autres intérêts, du dualisme qui résulte de la différence des langues, des cultures, de la psychologie collective même, entre Wallons et Flamands ?

Il va sans dire qu'en de telles matières les solutions ne s'improvisent pas, qu'elles doivent être mûrement étudiées, qu'elles doivent chercher un dosage, certes difficile, entre l'unité nécessaire et des autonomies qui ne la compromettent point, qui aboutissent, au contraire, en dernière analyse, à la consolider.

Mais c'est une raison de plus pour que, sans plus attendre, des spécialistes

de notre droit public, s'attellent à la besogne, aillent au fond des choses, substituent des concessions d'ensemble à des vues fragmentaires, et se rendent compte qu'une fois de plus, pour se maintenir, la Constitution de 1830 peut avoir besoin d'être révisée.

Puissent-ils le faire avant qu'il soit trop tard !

Il y a bien des choses à dire à propos de cet article. Ce sera pour la semaine prochaine.

* * *

M. Charles Magnette, ministre d'Etat, président du Sénat, grand maître de la franc-maçonnerie belge, a expliqué, dans l'*Indépendance*, pourquoi il est libéral.

« Plus que toute autre conception, celle du libéralisme dérive d'une notion sentimentale, d'un instinct incoercible : l'amour de la liberté ! »

« ... L'essence du libéralisme : c'est le respect, c'est le culte, c'est le développement de la liberté. »

« ... Nous savons fort bien que la liberté n'est pas et ne peut pas être absolue : rien, en notre vie et en notre organisation, n'est ni ne peut être parfait et absolu. Il peut y avoir, il y a eu et il y a des abus de la liberté. Ces abus qui mènent à la licence, caricature de la liberté, il faut les réprimer et les prévenir. »

« ... Donc cette liberté, nécessaire et fondamentale, il faut l'organiser, il faut lui donner un statut. Mais il est absurde de la combattre et de la supprimer parce que, en certaines conjonctures, la pratique a pu en être défectueuse et causer quelque mal. »

« Pourquoi suis-je libéral ? », parce que « ... sans la liberté, la vie humaine n'a ni charme, ni dignité, ni grandeur... »

Comment, en 1930, un homme de la valeur de M. Magnette peut-il encore aligner des phrases aussi... romantiques ? La liberté ! On a beau relire l'article de l'éminent ministre d'Etat, impossible d'arriver à savoir ce que son auteur entend par *La Liberté*. Il est même permis de penser que si l'homme d'Etat libéral ne donne pas la définition qui, seule, rendrait ses lignes compréhensibles, c'est que, qu'il veuille bien nous pardonner notre irrévérence, il serait bien embarrassé de donner au mot *liberté* un sens intelligible.

Rien de plus relatif que la signification du mot *liberté*. La liberté n'existe pas, il n'y a que *des* libertés. Et ce que tel individu ou tel peuple considèrent comme *des* libertés sans les quelles la vie humaine n'a ni charme, ni dignité, ni grandeur, laissent parfaitement indifférents, tel autre individu ou tel autre peuple.

Ou M. Magnette se berce d'illusions et se grise de mots, ou essaie de donner le change. L'histoire est là, qui nous montre que le parti libéral belge entendait par la liberté. Les plus belles déclarations du monde n'y changeront plus rien : tout le passé de parti libéral tient dans ce seul mot : anticatholicisme. Par tous les moyens il a combattu la liberté essentielle celle des catholiques d'être ce qu'ils sont, d'élever leurs enfants dans la religion de leurs pères, de propager les doctrines du Christ.

La liberté d'enseignement — une liberté réelle et complète — tous les degrés, et non pas simplement théorique et verbale — a toujours pour adversaire résolu le parti libéral belge.

Les vrais libéraux, ce sont les catholiques ! L'autre jour déjà nous nous sommes permis de dire à M. Paul Hymans que nous nous proclamions chauds partisans du libéralisme tel qu'il le définissait. Nous osons dire la même chose à son collègue et ami, le président du Sénat. Nous aussi nous sommes libéral parce que nous aimons la liberté... légitime, que nous en avons le respect et le culte. Nous réproprons les abus de cette liberté, mais « sans liberté, la vie humaine n'a ni charme, ni dignité, ni grandeur »

Et pourtant nous restons adversaires résolus du libéralisme politique belge! Il faut donc bien conclure que M. Magnette n'a pas été au fond des choses...

* * *

« Il n'est pas douteux — écrit-il encore dans ce même article de l'*Indépendance* — que la doctrine catholique n'est pas imprégnée d'une bien grande tendresse à l'endroit du principe et de la pratique de la liberté. Alors que le libéralisme s'efforce de concilier ces deux principes, celui de la liberté et celui de l'autorité, parce que leur harmonie lui apparaît comme indispensable au maintien et à l'évolution paisible de la vie sociale, l'Eglise entend faire prévaloir l'élément d'autorité — de son autorité — sur le besoin inné d'indépendance qui est enraciné indestructiblement au fond du cœur humain. »

Nous en demandons pardon à l'auteur de ces lignes, mais il nous faut bien lui dire que le vague de la pensée l'y dispute à l'imprécision de l'expression. Puisqu'il faut *organiser* la liberté, c'est-à-dire la limiter par l'autorité, tout devient une question de dosage. Et quelle que soit la proportion adoptée, il se trouvera toujours des esprits qui estimeront trop petite la part faite à la liberté, ou trop réduit, le rôle dévolu à l'autorité. Le parti catholique, car c'est de lui qu'il s'agit chez nous, et non pas de l'Eglise, s'efforce, tout comme prétend le faire le libéralisme, de concilier ces deux principes, celui de la liberté et celui de l'autorité, pour assurer le mieux possible l'ordre social et la paix civique. Encore une fois ce n'est pas ici que git l'opposition foncière et radicale. La raison profonde pour laquelle libéraux et catholiques sont irréductiblement opposés, c'est que les premiers estiment erronée, et donc malfaisante, et devant donc être combattue, une doctrine que les seconds savent être vraie, bienfaisante, seule capable de donner aux individus et aux peuples les principes de vie sans lesquels le monde n'est que désordre et chaos.

Au fond, à la question posée par M. Charles Magnette : « Pourquoi je suis libéral? » — ce qui est tout autre chose que de demander pourquoi, à tel moment, tel compatriote vote pour les libéraux — il n'y a plus, en Belgique, qu'une seule réponse : parce que je ne suis pas catholique... parce que je suis anticatholique...

* * *

Les journaux ont publié, ces jours-ci, des statistiques qui méritent d'être rapprochées.

Statistiques des illettrés : les pays où on trouve le moins d'illettrés sont : la Finlande (1%), l'Australie (4,3%), les Etats-Unis de l'Amérique du Nord (6%), la Tchécoslovaquie (7%), la Belgique (8,3%), la France et le Canada (chacun 9,2%). En Italie, bien que le pourcentage d'illettrés qui était de 69% en 1871, soit tombé à 28% en 1921, il y a encore plus d'illettrés qu'en Hongrie et en Estonie.

Le plus fort pourcentage est fourni par le Guatemala (86,8%), l'Egypte (92,1%), les Indes anglaises (92,9%) et les Indes orientales hollandaises (95,8%).

Statistiques des automobiles : 30,000,000 de véhicules dans le monde dont 24,000,000 aux Etats-Unis seulement, 146,000 en Belgique. S'il y avait chez nous autant d'autos qu'aux Etats-Unis, proportionnellement à la population, nous posséderions 1,330,000 voitures pour personnes au lieu des 96,000 que nous avons...

Statistiques des téléphones : il y aurait 33,000,000 d'appareils

téléphoniques, les Etats-Unis venant en tête avec près de 20 millions de cornets, soit un peu plus de 16 par 100 habitants.

Le Canada aurait entre 13 et 14 appareils pour 100 habitants. La nouvelle Zélande, le Danemark, la Suède, l'Australie, l'Angleterre et la France suivraient, ce dernier pays ne possédant encore que 2 à 3 appareils par 100 habitants.

Et le *Soir*, qui donnait ces dernières statistiques, d'ajouter :

« Il est presque humiliant de noter que New-York ville emploie à elle seule presque autant d'installations téléphoniques que toute la Grande-Bretagne. »

Non, et mille fois non! Une civilisation ne se mesure ni au nombre des téléphones, ni à celui des autos, ni même au pourcentage d'illettrés. Vive le progrès! certes, et tout homme devrait savoir lire et écrire, mais depuis la Réforme et la Révolution française on a singulièrement perdu jusqu'à la notion de la hiérarchie des valeurs humaines. Une cité sans analphabètes et avec téléphones, automobiles, bains et... installations sanitaires peut être peuplée de brutes inhumaines. Le XVII^e siècle français, un des sommets de la civilisation, connaissait bien des illettrés et très peu de confort matériel. Et la civilisation chinoise, cette merveille de politesse et de raffinement social?

Nous avons entendu, un jour, une personnalité éminente, qui fut en rapport avec beaucoup d'Américains pendant la guerre, conter la troublante désillusion de nombre d'entre eux. Venus en Europe pour défendre la civilisation contre la barbarie, leur étonnement ne fut pas petit de ne rencontrer en France que très peu de téléphones, de bains et de... W.-C., ces « signes » de la civilisation. Après des années d'une guerre très dure conduite par les Allemands avec la barbarie que l'on sait, la victoire du droit! Entrée en Allemagne. Effacement de nos bons amis Yankees de trouver chez les Barbares plus de téléphones, de bains et de W.-C. qu'ils n'en avaient trouvés chez les Civilisés, que ces Barbares combattaient depuis quatre ans... « Nous serions nous trompés? »...

* * *

Le ministère franc-maçon constitué à Paris aura-t-il plus qu'une existence éphémère?

« On n'a jamais mieux vu que dans la crise gouvernementale actuelle à quel point notre régime politique est en réalité inorganique. [...] Le parti pris, la mauvaise humeur, la passion irréfléchie de trois hommes sur un millier de représentants, est-il raisonnable que ce soit assez pour suspendre, entraver, altérer peut-être gravement toute la vie nationale? Et si quelques absents s'étaient trouvés présents à la séance, qui sait si la majorité n'eût pas été une minorité impuissante? La loi du nombre, soit! mais à condition que ce nombre soit fixé à un chiffre assez élevé pour qu'il n'y ait aucun doute quant à la volonté réelle d'une majorité incontestable, faute de quoi le vote serait tenu pour nul et non avenu. [...] Il arrive ainsi forcément que tout ministère, quand enfin on a eu la chance d'en former un, n'a qu'une existence précaire. Les ministères s'écroulent les uns après les autres sous le souffle des partis comme châteaux de cartes. Ce que l'un tente de commencer, un autre lui succédant s'empresse de le défaire. Aucun ne peut mener à bonne fin l'œuvre qu'il a entreprise. [...] On a dit et redit que cette déformation, cette décomposition du parlementarisme par la faute des démagogues mettait le régime en péril de mort. Cela est trop évident [...] Il faut d'autres mœurs d'autres règles, à défaut d'autres lois. Il faut remettre ou mettre enfin les choses à leur place, établir la balance des pouvoirs, sinon c'est la colère du peuple qui balayera les partis et les

hommes. Il n'y a pire eau que l'eau qui dort. Il n'y a pas peuple plus vigoureux et ardent dans ses actions que le peuple français quand il se réveille. »

Que dites-vous de ces critiques du Provincial en première page du *Temps*! Seules des institutions nouvelles peuvent corriger le régime, incurable « dans sa ligne ». Il faut une réaction et une direction nouvelle. La loi du nombre vicie tout ce qu'elle touche. Le développement du régime fut fatal. En Italie, un homme de génie fit remonter la pente à son pays. D'où viendra le salut en France?

* * *

Viendra-t-il d'un retour à la royauté traditionnelle? La France connaîtra-t-elle d'abord la dictature d'un homme qui l'obligera, de force, et pour l'empêcher de mourir, à renoncer aux institutions qui la corrompent?

Dans la remarquable conférence faite dernièrement, à la tribune des *Conférences Cardinal Mercier*, par le comte de Saint-Aulaire, celui-ci, parlant de la dictature exercée par Richelieu, faisait remarquer que les dictateurs au service d'une Couronne sont les mieux à même de faire produire à la dictature l'œuvre de salut qu'en certaines circonstances elle est seule capable de produire. L'exemple de Mussolini est là, sous nos yeux. Que serait l'œuvre du Duce sans la monarchie italienne?

Quand le peuple français aura le sursaut libérateur qu'attendent tous ceux qui ne veulent pas douter de la France, dans quelle voie s'engagera-t-il?

Quelques jours après qu'eussent paru dans le *Temps* les lignes rapportées ci-dessus, Mgr le duc de Guise, le chef de la *Maison de France*, écrivait à M. Charles Benoist, même de l'Institut, rallié avec éclat à la cause d'une restauration monarchique, une lettre où se trouve dénoncé, avec autant de vigueur que de clarté, le mal politique dont souffre la France.

« Vraiment, il y a douze ans, toutes les possibilités lui étaient ouvertes (à la France), non pour une vaine et ambitieuse domination, mais pour une paix florissante et sûre, pour un progrès universel.

» Je n'aurai pas la cruauté de demander ce que l'on a fait d'espérances si légitimes. Les faits parlent tout seuls pour accuser l'imprévoyance dérivée des habitudes de l'instabilité. Ecrasantes charges fiscales, développement d'un étatisme ruineux, épreuves économiques et monétaires, alliances ébranlées, excitations renaissantes aux luttes de classe, conflits aigus des partis déchirés, menaces de révolution et même prodromes de guerre, comment tous les Français patriotes n'en seraient-ils pas alarmés? Sans doute chacun d'eux fait de bon cœur des rêves de réconciliation dans l'union nationale; les plus généreux et les plus perspicaces de nos anciens combattants ont voulu la réaliser : ils ne l'ont pas pu...

» C'est que toutes les forces du régime s'y opposent. Divisé, diviseur, il est voué aux luttes fatales. Au contraire, l'hérédité monarchique assure la transmission régulière et tranquille du premier des pouvoirs, ainsi soustrait aux perpétuelles compétitions. Elle introduit dans la vie politique un principe de paix intérieure, de force et de raison, intéressé au bien public. Seule, elle apporte ainsi les moyens de rendre au pays sécurité, ordre, prospérité.

» Vous le voyez donc, cher Monsieur Charles Benoist, ce n'est pas aux hommes que, neuf fois sur dix, je voudrais demander des comptes sévères : malgré les talents souvent éminents du personnel républicain, malgré ses intentions souvent droites, c'est le régime qui a fait tout le mal. Aujourd'hui, non content d'avoir dissipé les fruits de la victoire et de décomposer le pays, il s'attaque à la conscience des hommes publics, et les plus faibles cèdent aux tenta-

tions qu'il a multipliées. Ce pays sain, honnête, laborieux, ne saurait parvenir à se reconnaître en ceux-ci! Mais j'ai le devoir de lui redire la vérité, qu'a renfermée dans un avis solennel celui de mes prédécesseurs dont j'ai voulu donner le nom à mon fils (le comte de Paris) : *les institutions ont corrompu les hommes*. Il faut, par conséquent, changer ces institutions au plus tôt! Sinon, le désordre moral ajouté à des convulsions politiques peut ramener la France au cycle des pires malheurs. »

* * *

La place nous a manqué, il y a quinze jours, pour parler du Congrès Spécial du Parti Ouvrier Belge consacré à l'enseignement technique et qui s'est prononcé contre tout subside aux écoles libres à caractères confessionnel ou politique.

Sus à l'enseignement libre! Mais pourquoi donc si cet enseignement, inspecté par l'Etat, répond aux exigences de la Loi?

L'enseignement technique clérical, s'est écrié le citoyen Trolet, coûte plus cher, à l'Etat que l'enseignement technique officiel! Et puis? Toute la question n'est-il pas de savoir si l'enseignement technique donné est bon? Pourquoi l'Etat ferait-il mieux que l'initiative privée? Pourquoi d'ailleurs, les socialistes ne font-ils pas comme les catholiques et n'organisent-ils pas, partout, un enseignement technique libre socialiste? Ces amis du peuple-souverain ne trouveraient-ils pas, dans leurs rangs, assez de dévouement et d'esprit de sacrifice pour ouvrir, en face de chaque école professionnelle catholique, une école socialiste?

« Alors que les syndicats chrétiens ne comptent que 200,000 membres, il y a 70 à 75,000 jeunes gens dans les écoles techniques libres. Sentez-vous le danger que cela représente pour l'avenir? » Ces paroles de M. Trolet conduisent au cœur de la question. Pratiquement, chez nous, enseignement libre est devenu synonyme d'enseignement catholique alors que, pourtant, cette liberté dont les catholiques ont seuls fait usage était accordée à tout le monde. La liberté jouant en faveur des catholiques, pour combattre ceux-ci on s'en prend à celle-là. Et comme toute persécution religieuse aime à se camoufler on parle d'écoles politiques, d'écoles de combat, etc.

* * *

Le Congrès vota, entre autres résolutions, les textes suivants :

Considérant le droit imprescriptible des citoyens de bénéficier d'un enseignement technique respectueux des convictions religieuses, philosophiques et sociales de chacun;

Considérant le danger que fait courir la démocratie socialiste et aux organisations ouvrières se revendiquant du P. O. B. et de la C. S. B. l'enseignement confessionnel;

Considérant les désillusions profondes auxquelles ont donné lieu les tentatives d'entente loyale entre l'enseignement privé et l'enseignement public, ces échecs étant imputables au fanatisme des dirigeants des écoles confessionnelles;

Considérant l'intolérable concurrence dont est l'objet l'enseignement technique officiel de la part des écoles confessionnelles, dont le régime administratif est singulièrement plus souple que celui des écoles publiques;

S'oppose à l'octroi de tout subside aux écoles dites libres, à caractère confessionnel ou politique;

Et vive la liberté du père de famille n'est-ce pas? Qu'attend donc la *Ligue nationale pour l'unité belge* pour protester contre la contrainte que le P. O. B. veut imposer aux ouvriers belges désireux de donner à leurs fils un enseignement technique à atmosphère catholique?

La préhistoire

I. Notions générales

Ce qu'on a appelé préhistoire n'est en réalité qu'une préface à l'histoire proprement dite, et de même que celle-ci commence au moment où, pour chaque nation, un homme s'est trouvé qui en raconte l'évolution dans le temps, en partant d'une date déterminée, la préhistoire devrait débiter, pour chaque pays, au moment où un groupe d'hommes a commencé à y vivre. Seulement, et la différence est grande, on ignore quelles sont les limites à poser à l'apparition de tel groupement sur tel ou tel point de l'univers, on ne connaît rien de son origine, ni dans le temps ni dans l'espace, et l'on ne sait rien non plus, du moins d'une façon positive, de son évolution. Si bien que la préface ne peut avoir la précision de ce qui la suit en la continuant, et qui fait justement un des caractères de l'histoire. Celle-ci considère comme une de ses bases la chronologie, et la préhistoire n'a pas de chronologie, sinon dans un sens très général. De plus, l'histoire est une vieille science traitant de faits relativement jeunes, et la préhistoire est une très jeune science traitant de faits excessivement vieux! Elle confine à la géologie, sur laquelle elle s'appuie et qu'elle prolonge en un certain sens, mais la géologie non plus n'a pas de chronologie absolue. La préhistoire appelle à son secours la paléontologie à laquelle elle ressortit en partie, mais la paléontologie n'a elle aussi qu'une chronologie relative.

La préhistoire est un peu effrayante par l'immensité de sa durée, mais il est impossible d'évaluer celle-ci en années, en siècles, en millénaires, et les essais qui ont été faits dans ce sens n'ont pas donné de grands résultats. Et même, quand on approche de l'époque où l'histoire va pouvoir tenter le récit des faits datés d'un groupe déjà fort évolué, il reste bien des incertitudes et des imprécisions. Il faut encore ajouter que la préhistoire est relative pour chaque cas et chaque pays, et qu'elle était encore une réalité totale pour bon nombre de peuples, quand la Belgique commençait à être libre en 1830!

C'est à la même époque que l'étude de la préhistoire commença chez nous et que cette science y naquit. Elle est belge avant que d'être française, bien qu'elle ait eu en France des précurseurs au cours des siècles passés.

Entre 1829 et 1832, le Dr Schmerling explorait des cavernes aux environs de Liège et y recueillait des ossements d'animaux disparus, mêlés avec des ossements humains. Cette découverte il la publia en 1833-35 dans deux volumes accompagnés d'un atlas. Il y mentionne aussi des silex rencontrés avec les os. Quelques années plus tard, en 1837, celui que l'on considère comme le père de la préhistoire, le célèbre Boucher de Perthes, affirmait que des silex qu'il recueillait dans les alluvions des environs d'Abbeville n'étaient autre chose que des produits de l'industrie humaine et que des hommes, jadis, avaient taillé et utilisé ces pierres. Ce fut le point de départ d'une controverse longue et parfois pénible, d'où finalement Boucher de Perthes sortit vainqueur.

Tels furent, en Belgique d'abord et en France ensuite, les débuts des études préhistoriques. Schmerling avait accentué le côté paléontologique, et Boucher de Perthes le côté archéologique de la préhistoire.

A partir de cette date, l'observation des chercheurs fut attirée sur les découvertes qui pouvaient éclairer le problème, et elles furent nombreuses et fécondes. Elles le furent en France plus que chez nous pour la simple raison d'abord que notre territoire est dix-sept fois moins grand que celui de la France, et aussi parce que les peuples artistes qui ont vécu dans le midi de la Gaule y vinrent par l'Espagne et l'Afrique et ne montèrent probablement jamais jusque chez nous. Aussi est-ce en France que la science de la préhistoire fut d'abord élaborée et fixée (Gabriel de Mortillet) dans ses cadres actuels, en tenant compte d'ailleurs des découvertes des savants d'autres pays.

Quels sont donc les résultats acquis jusqu'ici? La fin de la période géologique tertiaire et le commencement de la quaternaire furent marqués par des phénomènes glaciaires à rythme alternatif. L'énorme amas de glaces qui recouvrait le nord de l'Europe avança et recula plusieurs fois. Son front le plus méridional n'atteignit jamais la Belgique, mais n'en demeura pas éloigné puisqu'il arriva jusqu'au sud de l'Angleterre et couvrit une grande partie de la Hollande. Evidemment, cette marche et ce recul des glaciers dépendaient des précipitations atmosphériques et conditionnaient à leur tour les flores et les faunes successives du pays. L'homme aussi, animal par son corps, est subordonné à l'existence autour de lui de végétaux et d'animaux rassemblés dans un ensemble de circonstances où il lui est possible de vivre. On croit que l'ère quaternaire chez nous commença entre la deuxième avance des glaciers et la troisième (Mindélien et Rissien) et l'on croit que c'est après la troisième que l'homme fit son apparition chez nous.

Tous les renseignements fournis par la faune avec laquelle il vécut d'abord nous montrent que le climat était alors tempéré. Il allait se refroidir lentement jusqu'à devenir peu à peu d'une rigueur intense. Mais ceci demandera un temps très long, suffisant pour l'évolution constatée et progressive des flores et faunes dont nous parlerons plus loin.

Quoi qu'il en soit, dès le début du quaternaire, l'homme vit chez nous. D'abord, était-ce bien un homme, et ensuite ne remontait-il pas plus haut, dans le tertiaire? Cette double question n'est pas absolument résolue, en dépit des efforts longs, persévérants et convaincus de plusieurs savants qui croient à la présence, à l'époque tertiaire, d'un « précurseur », intermédiaire entre l'animalité et l'humanité. Ces êtres se seraient déjà servi de silex, mais sans les tailler ni les œuvrer, se bornant à les utiliser tels qu'ils les trouvaient dans les tapis de pierres laissés par les fleuves tertiaires après la fonte des anciens glaciers.

On a donné à ces silex le nom d'éolithes et à la période de qui les utilisaient celui de période éolithique. Cette théorie, due surtout à un Belge, A. Rutot, est presque entièrement abandonnée. Nous ne la citons ici que comme une hypothèse et un système qui ont eu en leur temps un retentissement considérable. Nous ne croyons pas non plus à l'existence d'un anthropoïde précurseur de l'homme proprement dit, bien que nous ne repoussions pas, en principe, la possibilité d'admettre des « préadamites ».

Pour nous en tenir à une chronologie relative s'entend, mais acceptée par tous, des époques préhistoriques dans nos contrées, nous noterons que l'on est d'accord pour admettre, jusqu'à l'histoire, une division des temps en quatre grandes sections.

L'âge de la pierre partagée en deux : Préhistoire.

L'âge du métal coupé en deux lui aussi : Protohistoire.

L'âge de la pierre s'entend de la période durant laquelle l'homme ne connaît pas le métal du tout. Il se sert pour ses besoins, sa défense, etc., de bois, d'os et de pierres. Celles-ci, surtout les silex, il les taille, et plus tard, très tard, il les polit. On divise cette période en paléolithique et néolithique.

L'homme paléolithique a vécu avec des faunes variables, considérées comme fossiles, parce que les animaux qui les composaient ont disparu de nos contrées, et que la plupart appartiennent à des espèces tout à fait éteintes. L'homme paléolithique est quaternaire et fossile lui aussi, puisqu'il est entendu en géologie que l'époque moderne « holocène », où tous les animaux actuels sont représentés, n'est plus quaternaire et n'a plus de fossiles.

L'homme néolithique, d'une autre race, taille naturellement aussi ses silex, usant d'un autre style, plus perfectionné que celui de ses prédécesseurs, et vers la fin de la période il aiguise ses outils et parfois les polit. Il vit avec les animaux qui vivent chez nous aujourd'hui encore, il les domestique et s'en sert en conséquence.

L'âge du métal se subdivise en : âge du bronze et âge du fer. Vers la fin de la période néolithique, on voit apparaître à côté du silex taillé des objets en bronze (alliage, comme on le sait, de cuivre et d'étain). Ce métal a suivi en Orient l'âge de l'or et du cuivre, métaux qui se trouvant purs à l'état natif, ont été utilisés avant les autres, parce qu'ils sont plus malléables.

Dès que l'on voit arriver chez nous le bronze, et s'y répandre de plus en plus, éliminant lentement le silex, on peut être certain qu'il y a importation, et par comparaison avec les industries métalliques des peuples connus de la Méditerranée, on peut commencer à essayer une chronologie moins vague.

Enfin le fer apparaît, et ce métal, lui, ne manque pas sur notre sol. On l'y a abondamment récolté, et sa métallurgie a laissé des traces nombreuses dans nos bois. Désormais, l'homme est en possession de l'outil dont il va se servir presque à l'exclusion de tout autre, et César nous dira la façon vigoureuse dont les Belges savaient s'en servir. L'Histoire commence pour nous.

Dans les pages qui vont suivre, nous ne reviendrons plus sur l'âge des métaux. On a donné à leur étude le titre de Protohistoire : nous n'avons pas à entrer dans ce domaine que nous nous interdisons.

II. Les périodes préhistoriques

Laissant de côté les éolithes, il nous faut dire en deux mots ce que l'on sait de l'homme quaternaire, fossile.

On est arrivé aujourd'hui à diviser l'époque paléolithique en six étages et à avoir une idée à peu près nette des caractéristiques de chacun d'eux. C'est par l'étude comparée des restes laissés par l'homme et les animaux que l'on y est parvenu. Dès 1869 Gabriel de Mortillet posait les bases de ce système et les retouches et les additions que l'on dut y faire plus tard n'en altèrent pas la valeur essentielle.

Mais il y a une grande différence à faire entre les deux catégories de restes laissés par l'homme, qui ont permis l'élaboration de cette classification.

L'homme fossile est bien connu par les très nombreux produits de son « industrie » lithique, ses restes osseux sont beaucoup plus rares, et ce n'est guère que depuis peu d'années que les trouvailles de squelettes ou de parties de squelettes sont venues confirmer les théories basées sur les silex. On ne doit guère s'en étonner, dit Goury, « nous n'avons chance de trouver des restes fossiles d'une espèce que lorsque celle-ci est arrivée à un épanouissement considérable en surface, que ses représentants sont excessivement nombreux », et encore alors faut-il mettre à part les découvertes d'ossements.

Le même auteur cite cet exemple typique que des innombrables autruches qui ont parsemé certaines régions de la Chine de millions de débris de leurs œufs, on n'a retrouvé que deux ou trois os.

Il en va de même pour l'homme quaternaire. Nous avons retrouvé de lui d'innombrables traces de son existence, ses armes, ses parures, ses œuvres d'art, mais de lui-même quelques squelettes seulement, et quelques os épars.

Les subdivisions de la période paléolithique ont reçu des noms conventionnels, empruntés aux localités qui ont fourni les éléments les plus typiques de ces coupures. Nous allons les parcourir en commençant par la plus ancienne et en remontant l'échelle : elle est toute française.

Le *Chelléen* (Chelles, Seine-et-Marne). Sous un climat uniforme, humide, tempéré, la flore comprend des lauriers, des figuiers, des arbres de Judée, croissant sur les bords des immenses fleuves de l'époque. Les animaux les plus abondants sont l'éléphant antique, un grand hippopotame, un rhinocéros, animaux herbivores, qui, avec le bison, les chevaux, les cerfs, pâturent les plaines herbeuses, mais deviennent à leur tour la proie des lions, des ours, des hyènes, d'une espèce de grand chat-tigre et des hommes.

Ceux-ci, jouissant d'un bon climat, habitent probablement des huttes de branchages, chassant ou se défendant au moyen de silex taillés en forme de grosses amandes que nous appelons le coup-de-poing chelléen et dont l'abondance et l'aire de dispersion fort étendue nous montrent que les hommes qui s'en servaient étaient loin d'être des isolés. Ils devaient être groupés par tribus, issues probablement de familles ou de clans. Ils connaissaient déjà le feu. Evidemment ils communiquaient entre eux, mais nous ne connaissons rien de leur langage. Ces hommes chelléens, d'où venaient-ils? On a retrouvé leur industrie un peu partout, sauf naturellement là où les glaciers couvraient encore le

sol. On la rencontre en Angleterre, en Espagne, au Portugal, en Italie, en Syrie, en Palestine, en Indoustan, en Chine, en Amérique, dans toute l'Afrique. Un Belge, Louis Siret, a étudié la période chelléenne au Maroc.

L'homme chelléen était donc très répandu à la surface de l'ancien monde, et pourtant nous ne connaissons jusqu'ici de lui qu'un os : mâchoire trouvée en 1907 à Mauer, près d'Heidelberg. Elle doit, d'après sa dentition, parfaitement conservée, être attribuée à l'homme, mais elle présente des caractères bien primitifs et ressemble fort à celle d'un anthropoïde. Nous reviendrons un peu plus loin sur cette particularité. La mâchoire de Mauer fut trouvée avec une faune très caractéristique du Chelléen, mais sans être accompagnée d'aucune trace d'industrie.

L'*Acheuléen* (Saint-Acheul, Amiens-Somme) n'a guère laissé de traces chez nous. Cette période coïncide avec le refroidissement dont nous parlerons plus bas, et se caractérise par l'apparition des « amygdales » taillées sur les deux faces. La grande abondance et la dispersion des silex laissés et utilisés par l'homme chelléen et acheuléen démontre la longueur des temps durant lesquels il habita le vieux monde. Dans notre pays, cependant, ces silex sont rares.

Pendant cette période extrêmement longue, et pour des causes mal connues, des modifications profondes — et demandant d'énormes séries d'années — se produisaient dans le climat. La température s'abaissait, les animaux de climat chaud disparaissent petit à petit, et sont remplacés par d'autres, de même genre souvent, mais d'espèces différentes. Au lieu de l'éléphant antique, le mammoth, que sa toison laineuse garantissait du froid, va être pendant bien des siècles le compagnon, si l'on peut dire, et le plus gros gibier de l'homme. Un rhinocéros non moins poilu (le rhinocéros à narines cloisonnées) va se substituer à celui de l'époque chelléenne. D'autres animaux encore, amateurs de froid, se multiplieront progressivement, car durant bien longtemps la rigueur de l'air ne fera qu'augmenter. Dès maintenant, on verra arriver des rennes, des chamois, des bouquetins, des marmottes, faune de froidure et de montagne.

L'homme qui, aujourd'hui encore, s'adapte à toutes les latitudes et à tous les climats divers, va se réfugier dans les cavernes, s'y installer tout au moins pour l'hiver, y rapporter le butin des chasses auxquelles il se livre, l'y préparer, l'utiliser et en laisser les débris au milieu de sa grotte avec les cendres de son foyer, ses outils cassés, probablement aussi les résidus de toute sorte, même, les moins propres et les plus mal odorants, tout comme le font aujourd'hui encore de nombreux sauvages, esquimaux et autres. D'ailleurs, en été, quand on partait pour de grandes expéditions de chasses, les hyènes nettoyaient un peu. Et puis, quand la contrée devenait trop pauvre de gibier, on essayait dans un autre endroit et on n'était pas très sédentaire.

Dans la caverne abandonnée, d'autres gens viendront plus tard s'établir et feront de nouveaux repas de moelle en cassant les os longs et les crânes du gros gibier. Les outils de l'époque, les armes, étaient d'une nouvelle technique, c'étaient ce qu'on appelle des racloirs et des pointes *moustériens* (le Moustier, Dordogne). On en retrouve des quantités considérables dans les cavernes autour des foyers abandonnés.

Cette race moustérienne était d'une distribution locale étendue et elle nous a laissé non seulement ses produits industriels, mais aussi des ossements humains en assez grand nombre. Une bonne trentaine de spécimens, dont quelques squelettes à peu près complets nous permettent d'en avoir une idée très satisfaisante.

En 1856, on avait trouvé à Feldhofen près de Dusseldorf, dans le ravin de Néanderthal, une calotte crânienne d'aspect étrange à laquelle le nom de Néanderthal fut donné. En 1866, ce fut en Belgique, dans la caverne de la Naulette (Walzin) qu'Edouard Dupont recueillit une mandibule édentée, dite « mâchoire de la Naulette » et vingt ans après, dans la caverne de la Betche-aux-Roches, à Spy, on recueillit dans une position géologique parfaitement établie deux squelettes partiellement conservés, et deux crânes presque entiers qui produisirent dans le monde scientifique une très juste impression. La découverte était, en effet, d'une importance capitale. La mâchoire de Mauer n'était pas encore connue et l'homme de Spy faisait réellement apparaître pour la première fois l'homme fossile lui-même devant la science.

L'émotion provoquée par la découverte de Spy, due à Marcel De Puydt et à Max Lohest, fut extraordinaire, et Julien Fraipont qui en étudia et publia les ossements humains avec tout le soin

possible, fut associé à ses amis. On n'a plus retrouvé en Belgique d'autres ossements importants de l'homme quaternaire. Plus tard, d'autres découvertes de squelettes humains furent faites qui complétèrent et confirmèrent la connaissance que l'on a maintenant de l'homme moustérien. Faites en différentes parties de l'Europe, mais surtout en France, elles aboutirent à la création d'un type humain qu'on appela race de Néanderthal, *Homo neanderthalensis*. Les principales de ces découvertes sont celles de la Chapelle-aux-Saints (Corrèze), 1908, faites par les abbés A. et J. Bouyssonie et Bardon, celle du Moustier même en 1909, et de la Ferrassie (Dordogne) puis d'un crâne à la Quina (Charente) en 1911.

Marcelin Boule, du Museum de Paris, étudia minutieusement le document le plus complet, l'homme de la Chapelle-aux-Saints, et y retrouva tous les traits de l'homme de Spy.

On pourrait ajouter, en dépassant un peu le cadre de ces pages, qu'un crâne néanderthalien, moustérien, fut trouvé en 1925 en Galilée, ce qui étend encore la connaissance de l'habitat de l'homme de Néanderthal.

C'était incontestablement, un homme, mais il avait lui aussi, et non moins incontestablement une face et une attitude d'allure bien animale.

Son crâne présente un étrange aspect : un front fuyant jusqu'à ne presque pas exister, un crâne allongé par derrière, aplati par-dessus, des orbites rondes, écartées l'une de l'autre, de formidables arcades sourcilières, un nez très large à la racine, comme celui des nègres, des mandibules fort lourdes à branches montantes épaisses et puissantes, mais avec une denture bien humaine. Pourtant le menton (l'apophyse mentonnière), qui est un caractère tout à fait propre à l'homme, n'existe pas, et par là le néanderthalien voisin avec les grands singes anthropomorphes comme avec l'homme de Mauer. Des muscles puissants dénotent une grande force corporelle chez ces hommes de petite taille, aux avant-bras et aux jambes courts par rapport aux bras et aux cuisses, les jambes étant arquées en avant. Cependant, dans la reconstitution musculaire de la tête essayée par Marcellin Boule, l'ensemble est en somme bien humain, et il n'est nullement utile de faire du sauvage de Néanderthal et de Spy un être qui n'a pas encore l'intelligence. D'ailleurs les preuves fournies par diverses trouvailles nous le montrent ayant le culte des morts, c'est-à-dire un rudiment de religion.

L'homme de Néanderthal et de Spy avait un langage articulé — que n'avait peut-être pas l'homme de Mauer — mais probablement ce langage était assez simplifié. Incontestablement d'ailleurs la race de Spy était assez proche de l'animalité pour qu'on ne s'étonne guère de constater que des savants jugeant en dehors de toute considération autre que celle de la science, en fassent encore un être de transition entre la bête et l'homme proprement dit, *Homo sapiens*.

La quantité de silex taillés moustériens trouvés un peu partout est fort considérable, et nous apprend que leurs anciens propriétaires devaient être très nombreux. La façon de préparer leurs outils est un progrès sur les âges précédents, mais elle est peu variée. Le type moustérien (racloir et pointe) n'est guère différent d'un bout à l'autre de la période et il ne semble pas qu'on ait cherché à parfaire — du point de vue de l'esthétique — ce qui pouvait suffire aux besoins de la vie. Chasseurs avant tout, les robustes sauvages moustériens, comme beaucoup de populations à peine éteintes de nos jours (Australie), semblent s'être contentés de leurs armes, et ils n'ont pas songé à parer leurs demeures. Probablement aussi étaient-ils assez migrants, et il n'est pas certain que leurs habitations dans les cavernes n'aient pas été les abris successifs de plusieurs tribus ou familles, à des époques un peu éloignées les unes des autres.

En Belgique, les Moustériens ont laissé, outre les deux trouvailles (hors de pair celles-là) de Spy et de la Naulette, de nombreux débris de leurs armes et de leurs repas dans un bon nombre de cavernes.

Celles des vallées de la Lesse et du Flavion (Montaigle), de la Méhaigne, de la Meuse, celle de Goyet et maintes autres ont été exploitées avec beaucoup de fruit par Ed. Dupont, Julien Fraipont, le Dr Tihon, le baron de Loë, E. Rahir et autres savants ou amateurs d'archéologie préhistorique. On signale aussi des stations à ciel ouvert, et il n'est pas du tout impossible que le nord de la Belgique, dépourvu de grottes et de cavernes, ait été habité aux époques anciennes, dans des conditions que nous ne connaissons pas encore.

Nous nous sommes étendu sur l'homme de Néanderthal à cause de sa découverte à Spy et de la part considérable prise par les savants belges à la connaissance de ses habitations.

La période dite *aurignacienne* prend son nom de la grotte d'Aurignac (Haute-Garonne) et depuis quelques années elle a acquis une importance spéciale parce que c'est d'elle que date le grand développement de l'art paléolithique. Dotée d'un climat froid et plus sec, d'une faune de steppes, on y voit se multiplier de grands troupeaux de bisons, d'aurochs et de petits chevaux sauvages, les rennes arrivent en plus grand nombre, les mammouths existent toujours et aussi les grands carnassiers qui faisaient leur proie de tous ces herbivores. C'était naturellement encore une période de grandes chasses, mais aussi de retraites hivernales dans les cavernes. C'est là qu'on fabriquait en quantité tous les types d'outils qui deviennent de plus en plus variés, et qu'on commence à s'adonner à la sculpture, à la gravure, à la peinture et aux combinaisons de ces différents arts. L'os, l'ivoire et le bois de renne y sont travaillés avec adresse et goût. D'ailleurs ce ne sont pas les pauvres et rudes sauvages au type demi-simien qui se sont transformés en artistes. C'est une toute nouvelle race d'hommes qui vient d'apparaître, ou plutôt on voit arriver plusieurs races nouvelles avec des types bien différents, selon les régions. A côté de l'homme dit de Cro-Magnon, grand et svelte, on voit les négroïdes de Grimaldi et la race de Chancelade. Il dut y avoir alors plusieurs immigrations de peuples, et probablement aussi interpénétration entre eux.

On croit remarquer deux courants, un venant du sud et dont l'industrie reste presque entièrement lithique, tandis que l'autre vient de l'est, et se sert beaucoup de l'ivoire et de l'os. Les silex aurignaciens se rencontrent en Afrique et ont été retrouvés chez nous dans la grotte de Spy.

Les différences sensiblement marquées entre les périodes précédentes et l'aurignacien ont fait attribuer à celui-ci la valeur d'une grande coupure dans l'âge paléolithique, et il en commence la partie supérieure. Elle est divisée en trois comme la partie inférieure et à l'aurignacien succède le *Solutréen* (Solutré, Saône-et-Loire), période d'ailleurs assez locale et plutôt encore incertaine. On ne distingue la différenciation des climats qu'en voyant s'accroître la faune nordique : le cheval sauvage abonde, le renne augmente de plus en plus en nombre, le renard, le loup, les oiseaux de montagne aussi, et dans son nouveau revêtement de forêts du nord, le pays doit être fort désolé d'aspect.

L'homme, mal connu, se perfectionne dans l'art de la taille de la pierre, et l'élégance du silex solutréen en « feuille de laurier » est étonnante. Les solutréens continuent d'ailleurs à habiter les cavernes et on y trouve maintenant des travaux en os et jusqu'à des aiguilles à chas, qui prouvent qu'ils se vêttaient de peaux cousues. Comme son prédécesseur aurignacien, le solutréen a le culte des morts et il les enterre dans des conditions qui nous montrent l'existence de rites funéraires développés.

En Belgique, Spy et quelques autres cavernes seulement ont fourni le peu nombreux silex du type solutréen.

Le *Magdalénien* (grotte de la Madeleine, Tursac, Dordogne) — troisième et dernier étage franc du paléolithique supérieur, termine cette immense série de siècles durant laquelle notre pays a vu l'homme, diverses races d'hommes, vivre, évoluer, se développer, se remplacer, se combattre et s'unir. Il fait très froid, c'est un climat subpolaire, le cheval, ce bon gibier, part vers le sud, les mammouths, les rhinocéros, les aurochs deviennent plus rares, c'est en plein l'âge du renne et du bœuf musqué, avec des renards bleus et d'autres petits mammifères. Les mousses, les lichens, les pins et les mélèzes suffisent au renne, et lui, il suffit à l'homme magdalénien. Naturellement celui-ci se terre de plus en plus dans ses cavernes (peut-être aussi dans des huttes de neige) et les parsème de silex, mais la belle industrie lithique aurignacienne décroît. C'est l'os qui va la remplacer, et le travail de cette matière devient excellent. On en fait des sagaiés, des flèches, des propulseurs, des harpons surtout, abondants et remarquables, et ces curieux « bâtons de commandement » élégants et mystérieux dont on a fait bien des choses, et qui pour le moment, risquent

fort de ne plus être considérés que comme des « fibules », des attaches de vêtement! On donnait du reste de l'importance à la toilette : on se tatouait le corps et on le peignait en rouge. On a retrouvé souvent les minerais d'oligiste (hématite) qui, mélangés à la graisse de renne, servaient de fard. C'est aussi de cette matière qu'on enduisait les morts. C'est le moment où l'art — le grand art pourrait-on dire — se développe et très probablement c'est un art associé à la magie et à un culte plus ou moins secret. On s'était souvent demandé pourquoi les hommes de la fin du paléolithique avaient exécuté leurs belles peintures, leurs gravures rupestres, leurs modelages en argile dans des endroits presque inaccessibles et à de grandes distances de l'entrée des cavernes. On croit aujourd'hui en apercevoir les raisons. Les endroits étroits et difficiles d'accès étaient des espèces de sanctuaires mystérieux où des sorciers se livraient à des rites magiques, surtout pour obtenir, pour la peuplade, l'abondance de gibier. Les espaces peints et gravés qui ont été trouvés en si grande quantité et si bien étudiés en France et en Espagne ont ouvert une perspective toute nouvelle sur l'histoire de nos ancêtres. Nul doute que l'avenir ne développe ces aspects entrevus. Le centre de la dispersion des cavernes peintes est, en France, le Périgord. Chez nous, jusqu'ici du moins, rien de semblable n'a été constaté, mais l'industrie magdalénienne est bien représentée dans des grottes du pays de Namur et du pays de Liège. Les harpons en os de Goyet sont célèbres, ainsi que ceux de la grotte de Coléoptère à Juzaine-Bomal (province de Luxembourg). Le trou Magrite à Chaleux a fourni une statuette ébauchée et des gravures sur bois de renne; le trou du Frontal (Lesse), un morceau — le seul en Belgique — de grès gravé; Remouchamps, un beau collier en coquillages fossiles. Les grottes de Font de Forêt et de Verlaïne ont été bien fouillées, et Spy, avec ses nombreux niveaux archéologiques, a encore enrichi sa série par des objets magdaléniens.

Le Magdalénien a porté à son plus haut point le travail de l'os et la culture des arts. Réellement des œuvres de valeur ont été produites sur les parois des cavernes et, chose étrange, tout va disparaître sans que l'on aperçoive une transition nette à une période plus récente.

Cependant il faut, à ce propos, dire quelques mots d'une époque encore mal définie qu'on appelle l'*Azilien* (Mas d'Azil, Ariège) et qu'on ne sait où loger exactement. On pourrait en faire du *mésolithique*, transition entre le paléolithique et le néolithique, ou le rattacher à l'un de ces deux grands termes de la préhistoire.

Le climat se réchauffe on ne sait pourquoi ni sous quelles influences, les prairies réapparaissent, les forêts aux essences actuelles se peuplent, le cerf remplace le renne qui part vers le nord, notre faune actuelle arrive lentement et ne servira plus d'alimentation qu'à quelques lions et à de plus petites bêtes de proie. Il y a bien encore des marmottes, mais de plus en plus ces pays commencent à évoluer vers leur aspect actuel.

L'homme pourtant habite encore des cavernes, mais l'art rupestre a disparu, il est remplacé par des espèces de graffiti peu élégants. Par ailleurs, le silex est surtout et typiquement taillé en petits outils minuscules mélangés à des objets en os de cerf sans élégance. A quoi servaient ces petits silex? Il ne semble pas qu'il soit aisé de trouver une réponse adéquate à la question.

L'*Azilien* semble être d'origine espagnole et est surtout représenté dans les Pyrénées.

En Belgique, Remouchamps, Chaleux, Montaigle ont fourni quelques objets que l'on peut rapporter à l'*Azilien*.

Avec la période paléolithique (ou quaternaire ou pléistocène) l'homme de la pierre cesse donc d'être un fossile. La période géologique dite « holocène » commence. La faune est à peu près la même que la nôtre, avec quelques animaux aujourd'hui émigrés, mais toujours existants et qui disparaîtront peu à peu. De grandes tourbières se développeront sur le nord du pays. Des hommes nouveaux arrivent de l'est et du sud. C'étaient des gens de petite taille, à tête ronde, à pommettes saillantes qui probablement se croisèrent avec les anciens habitants qu'ils refoulaient et qui s'effaçaient devant eux. Au lieu de nous être mieux connue que celle de leurs prédécesseurs, l'histoire des néolithiques est encore plus difficile à élucider, et nous ne savons d'eux que fort peu de chose. Ils nous ont cependant laissé en énorme abondance leurs silex, et leurs ossements ne sont pas rares, car s'ils vivaient en plein air, grâce au réchauffement croissant de la température, ils enterraient leurs morts dans les cavernes jadis habitées, et nous

les y retrouvons bien souvent au-dessus des restes de leurs prédécesseurs, avec leurs instruments et leurs parures. On entrevoit des migrations, des successions de races, mais c'est tout.

Une chose est certaine, c'est qu'ils ne connaissent encore que la pierre à l'exclusion de tout métal, mais, du moins vers la fin de la période, ils la poliront après l'avoir taillée. En certaines parties du pays, ils habitent des cabanes demi-souterraines dont les emplacements nous ont fourni, en Hesbaye surtout, ce qu'on appelle « l'industrie des fonds de cabanes » avec des silex, des débris de poteries, souvent ornées, des traces de leurs tissus, et jusqu'à des spécimens des céréales qu'ils semaient.

On a subdivisé la période néolithique à laquelle on semble s'accorder pour n'attribuer qu'une durée de quelques milliers d'années, en quatre sections distinguées par leurs industries : le Tardenoisien (La Fère-en-Tardenois, Aisne), le Campignien (Campigny, Seine-Inférieure), l'Omalien (Omali, province de Liège), nom accepté par les préhistoriens belges, et le Robenhausien (Robenhausen, canton de Zurich, Suisse) ou palafittique. C'est à partir de cette dernière époque que l'on a rencontré des objets en pierre polie.

Une particularité intéressante est que nous connaissons un certain nombre de carrières de silex exploitées par les néolithiques, et aussi leurs moyens de polir leurs outils et les endroits où ils le faisaient.

Les trouvailles importantes et nombreuses de gisements de l'âge néolithique en Belgique et les notions que nous donnerons à leur sujet dans la seconde partie de cette note nous dispensent de nous étendre davantage ici sur les caractères spéciaux des industries de cette période.

Nous avons déjà dit que le métal, le bronze en premier lieu, vint par importation se mêler à la pierre, puis la supplanter (*âge du bronze*), puisque le fer à son tour remplaça le bronze (*âge du fer*), mais que notre intention n'était pas de nous occuper de cette période de la fin des préhistoriques à laquelle on applique le nom de Protohistoire (1).

DOM GRÉGOIRE FOURNIER, O. S. B.,
Moine de l'abbaye de Maredsous.

Quentin Metsys

A propos du quatrième centenaire de sa mort

Au début du XVI^e siècle s'efface la différenciation qui s'était établie dans le style pictural propre à chacun des centres artistiques qui constituaient nos villes flamandes. La ferveur de la Renaissance s'était emparée des esprits et avait, partout à la fois, excité les imaginations : la conception des sujets se fait plus humaine, les figures se composent d'une façon élégante et plus harmonieuse, les groupements se font de préférence sur la base de la symétrie et de l'équilibre, le coloris, abandonnant lentement les larges plans de couleur locale, se brise en des tonalités composées et délicates. Le sentiment inné de beauté, que possédaient nos anciens « primitifs », fait place à une connaissance plus générale et plus parfaite de la forme artistique.

Bruges meurt. Anvers s'épanouit. Anvers devient l'unique centre artistique du pays, et dans cette ville, bien plus que Bruges internationale, tourbillonnent les courants des cultures de peuples différents. Les centaines de peintres qui y travaillent restent fidèles à la peinture traditionnelle, pour autant que la tradition exige que chaque œuvre soit exécutée avec un soin méticuleux. Néanmoins, la plupart d'entre eux écoutent avec bienveillance qu'on

(1) Ceux qui s'intéressent à la préhistoire pourront lire bientôt la suite de cette belle étude dans le troisième volume de *l'Histoire de la Belgique contemporaine* qui paraîtra ce mois-ci chez Dewit, à Bruxelles. L'article que nous publions aujourd'hui est un extrait du chapitre écrit par Don Grégoire Fournier sous ce titre.

raconte concernant les nouveautés de présentation et de coloris que des artistes italiens de grande valeur avaient mises en honneur. Leur attention se porte aussi vers l'art de l'Allemagne, où le renouvellement du langage artistique est prêché par Dürer, qui, en 1521, sera reçu solennellement par nos artistes à Anvers, Bruxelles et Gand.

Il est temps de faire comprendre l'inanité du lieu commun qui veut que nos artistes du début du XVI^e siècle se soient épuisés à imiter les exemples italiens et qu'avec Metsys aurait débuté la décadence temporaire de l'art flamand.

Metsys — c'est indéniable — est rentré en contact avec l'art italien de son époque. Il doit avoir connu les intéressants essais de Leonardo dans le domaine du rendu du volume : ses œuvres faites à Louvain nous montrent combien, avant 1491, il s'évertue à introduire dans le clair-obscur, le *sfumato* de Leonardo dans le modelé des figures. Il doit avoir étudié des compositions du grand Italien : le Musée de Posen possède un tableau où la Vierge, en plein air, se penche sur l'Enfant Jésus jouant avec l'Agneau : cette composition, riche de mouvements qui forment contraste et s'équilibrent, était neuve en Flandre, et Metsys ne peut l'avoir faite sans avoir vu un dessin ou une des nombreuses copies de la *Sainte-Anne* de Leonardo, actuellement au Louvre. Il doit avoir vu des dessins de Leonardo ou d'après Leonardo : le portrait d'homme au Musée Jacquemart-André à Paris, et son pendant, celui d'une femme d'une laideur excessive, sont exécutés d'après des caricatures connues de Leonardo. Et puis, la tendance de Metsys à faire des œuvres de grandes dimensions, où les figures se meuvent en un rythme lent et mélodieux, où les visages sourient précieusement, où la composition est claire et harmonieuse, cette tendance à introduire une forme qui est à la fois délicate et élargie, ne peut s'expliquer que comme un lointain écho de la grande Renaissance italienne.

Mais, ce n'est là ni imitation ni subordination. L'Italie n'a été pour Metsys et ses contemporains flamands qu'un pays de mirage, où rayonnait un art enchanteur, mais lointain encore. On apprenait bien quelque chose de l'enseignement des maîtres italiens, comme on apprenait de l'enseignement des maîtres allemands. Mais personne n'est parvenu jusqu'ici à démontrer que le mouvement des tendances internationales de ce moment ait brouillé l'homogénéité du courant de la belle tradition artistique flamande dans l'œuvre de Metsys.

Seulement, le courant de l'art flamand fut poussé dans une direction nouvelle par l'esprit du temps. De même que l'Italie et l'Allemagne, la Flandre est prise par la fièvre d'un renouveau, tant dans le domaine de l'art que dans celui de la politique, de la religion, de la littérature. Les mouvements politiques et religieux, l'étude assidue de la culture de l'antiquité, les relations internationales suscitent un besoin irrésistible de changement. Il se produit chez les artistes un mouvement de malaise : le langage de la forme traditionnelle ne répond plus adéquatement aux idées et aux sentiments du moment. On cherche des formes correspondant plus directement à ce qui remue les esprits et les cœurs. Bruegel lui-même n'a pu échapper à ce mouvement impérieux. Il était parvenu cependant à sauver en partie son talent de l'emprise de l'art italien en choisissant des motifs essentiellement flamands, mais il ne lui fut pas possible d'échapper à la poussée de son temps. Le développement de la personnalité, de l'individualité de l'artiste ne constituait-il pas un des caractères essentiels de l'esprit de l'époque? On exigeait une expression bien exacte de la conception et de l'émotion individuelles. Or, aucun artiste, à ce moment, n'a exprimé sa personnalité avec tant de netteté que Bruegel.

Cette tendance à l'expression originale de la personnalité nous fait comprendre qu'au début du XVI^e siècle Anvers compte tant

d'artistes secondaires, qui s'évertuent à trouver une forme toute personnelle et s'égarent dans les formes recherchées, contournées, confuses, et finissent par tomber dans ce qu'on a appelé le maniérisme.

L'art de Metsys lui-même n'est pas exempt de ce maniérisme. Mais il n'en reste pas moins vrai que Metsys a été, à son époque, le seul peintre qui sut s'élever, dans ses meilleures œuvres, au-dessus de ces préciosités et qui sut indiquer le chemin vers un classicisme flamand. Son exemple a sauvé bien d'autres de l'asservissement à un art étranger. Même ceux qui ont fait le pèlerinage à la terre promise d'Italie ne se sont pas abaissés à choisir un maître italien comme exemple à suivre. A côté de Metsys, les meilleurs artistes flamands étaient le Maître de Francfort, maître à Anvers en 1491, Jean Gossaert de Maubeuge, maître à Anvers en 1503, Bernard van Orley, travaillant à Bruxelles à partir de 1520, Lancelot Blondeel, maître à Bruges en 1519, Pierre Coecke van Aelst, maître à Anvers en 1527. Tous ont été touchés par la grâce italienne; aucun n'a été vraiment imitateur de l'art italien.

Metsys l'a été bien moins qu'eux. Le *sfumato* de Leonardo disparaît de ses œuvres dès que Metsys fait, à Anvers, ses tableaux de grandes dimensions : *La Légende de Sainte Anne* (1509) et *La Mise au Tombeau* (1511), sont inondés d'une lumière diffuse et les formes y sont traitées en des plans décoratifs avec des tonalités tendres. La monumentalité, que le maître tend à atteindre dans ces tableaux, à la manière italienne, n'est plus recherchée dans ses œuvres ultérieures. Metsys doit avoir compris que le sens de la conception grandiose des formes se mouvant en équilibre dans l'espace ne lui était pas inné comme aux grands maîtres italiens.

Les vastes dimensions ne constituent nullement la grandeur. Celle-ci doit naître de l'esprit créateur de l'artiste. Même dans ses deux grandes œuvres, Metsys s'attarde à communiquer ses impressions les plus délicates, et son sens de l'intimité le pousse à représenter bien des détails inutiles. Son respect de l'œuvre bien faite, traitée en un coloris et un modelé finement nuancés, l'empêche de tirer parti, comme le font ses contemporains italiens, de l'effet que produisent les oppositions de larges plans de couleur et de clair-obscur pour la construction de vastes figurations.

Par ailleurs, Metsys n'a pas bien compris que, pour produire une œuvre classique et monumentale, il convient de présenter les figures largement dans l'espace. Il les range à l'avant-plan, les distribue régulièrement sur le plan à décorer, et leur composition comme leur attitude sont conçues dans le plan uni. Les paysages ne sont que des décors de fond. On dirait qu'il continuait à faire des cartons pour les tapisseries décoratives, comme il en a fait d'ailleurs pour les tapisseries bruxelloises.

C'est donc une erreur de prétendre que Metsys ait introduit la Renaissance italienne dans notre art. Metsys était un artiste de son temps, qui se doutait bien des nouvelles tendances, qui était porté pour la grandeur de la conception; mais il était avant tout un artiste foncièrement flamand, fidèle à la tradition des maîtres de chez nous.

La conception et l'exécution matérielle sont, chez Metsys, toujours celles de la tradition flamande. Son œuvre est empreinte d'une religiosité réservée et sereine. Sa *Légende de Sainte Anne* est digne et grandiose comme l'*Adoration de l'Agneau* des van Eyck. Son récit de la *Mise au Tombeau* résonne comme une douce mélodie. Le sentiment tendrement maternel de ses *Vierges* s'enveloppe de rêve. L'artiste sait être réaliste avec sincérité dans l'observation directe de ses portraits, poussés parfois jusqu'à la caricature. Et lorsqu'il exécute son travail, il se fait un artisan attentif qui prend plaisir au travail méticuleux, où il applique la même technique que les van Eyck. Tout cela le rapproche de ses prédécesseurs flamands.

Mais dans le domaine de la composition et du choix des couleurs, Metsys est un homme des temps nouveaux. Au lieu de la figuration ferme et raide de Roger van der Weyden et Bouts, d'où sortent au début ses formes à lui, il amène la mélodie de la ligne ondulée et la clarté du groupement raisonné et équilibré. A côté des plans de couleurs saturées qu'aimaient les maîtres du XV^e siècle, il trouve plaisir à introduire le coloris plus clair et le jeu compliqué des tonalités délicates et intermédiaires.

Le charme particulier de l'œuvre de Metsys est d'ordre sentimental. Ses œuvres dramatiques ne sont nullement poignantes; ce sont des poèmes élégiaques chantés sur un ton mineur. Ses Madones embrassent l'Enfant avec une douce élégance. Metsys met même quelque afféterie dans l'expression lyrique de ses sentiments. Ses personnages sont beaux, flexibles et jouent leur rôle avec soin. Ses femmes ont l'aspect de plantes tendres, ses enfants sont précieux, ses hommes réservés et silencieux.

C'est parce qu'il a si harmonieusement su équilibrer la tradition et les tendances nouvelles, c'est parce qu'il a été si complètement le maître de la transition modérée, que tous ses contemporains, les jeunes comme les traditionnels, se sont inclinés devant sa maîtrise. Il est le plus habile et le plus admiré des artistes à Anvers. Il force l'admiration de ses contemporains et attire les peintres à la collaboration et à l'imitation.

Joachim Patenir et Joos van Cleve se faisaient un honneur de collaborer avec lui. Carel van Mander nous rapporte qu'il connaissait, chez Melchior Wyntgis à Middelbourg, une œuvre où les figures étaient de la main de Metsys et de Joos van Cleve et le paysage de Patenir, et C. Justi a eu raison de faire savoir que dans la *Tentation de Saint Antoine* au Prado, Patenir a fait le paysage pour Metsys.

Ils étaient nombreux les artistes qui se sentaient attirés à l'imitation de Metsys. Et ils étaient parmi les meilleurs. Pendant ce nombre de peintres de troisième rang, à Anvers, se perdaient dans le maniérisme, qui plaisait au public international vivant ou venant dans la Métropole, les peintres les plus donés suivaient la voie indiquée par Metsys : ce sont, entre autres, le maître de la Madeleine Mansi, le maître du triptyque de Morrison, Gossewyn van der Weyden, et Marinus van Reumerswale, qui n'a cessé d'interpréter le thème des Banquiers, trouvé par Metsys. C'est la saine tradition flamande qui se continue chez eux et qui ne perdra pas ses droits, même dans l'œuvre de Rubens.

Metsys est un exemple frappant de ce que peut le Flamand, lorsqu'il ne boude pas aux influences étrangères et reste fidèle à son caractère fondamental.

LEO VAN PUYVELDE,
Conservateur en chef des Musées royaux
des Beaux-Arts de Belgique.

La retraite des quatre mardis

La Société médicale belge de Saint-Luc a l'honneur de vous inviter à la **Retraite ouverte** pour les **Messieurs appartenant aux Carrières intellectuelles**, les mardis 6, 13, 20 et 27 janvier 1931, à 20 1/2 heures et à la Messe de clôture, avec allocution, le dimanche 1^{er} février, à 7 1/2 heures.

La Retraite se donnera, 11, rue Brialmont, porte de Schaerbeek, à Bruxelles. Orateur :

Monsieur l'Abbé Jacques Leclercq

docteur en droit et en philosophie, professeur à la Faculté de philosophie et lettres de l'Institut Saint-Louis.

Sujet : La doctrine chrétienne de l'Amour

Le président D^r Wibo, 306, avenue Louise.
La Retraite est réservée aux Messieurs.

Mon filleul étudie les gestes des Rois Mages

Les dernières fouilles, méthodiques, que Jacques a entreprises dans ma bibliothèque, ont encore eu, pour ma tranquillité, les résultats les plus désastreux.

Je soupçonnais que les fêtes de Noël et de l'Épiphanie ne passeraient point sans de rudes assauts. Mais la violence du cataclysme a trompé les pires prévisions.

Déjà l'an dernier, Jacques m'avait mis au pied du mur : le troisième Roi est-il un blanc ou un nègre? Sur le vitrail, du XVI^e siècle, qui décore le chevet de notre église paroissiale, il appartient, comme ses deux compagnons, à la race blanche. A la crèche de M. le Curé, c'est un noir magnifique et luisant, astiqué au meilleur cirage. Lequel est le vrai? J'ai dû ranger en bataille toute ma maigre science du symbolisme médiéval pour désarçonner mon filleul, buté à ce raisonnement simple et d'une réputation difficile : on n'est pas à la fois blanc et noir!

Cette année, Jacques s'étant installé en maître dans mon cabinet de travail, un après-midi où j'avais dû m'absenter, a bouleversé les rayons consacrés à l'iconographie religieuse, et qui sont d'ailleurs ceux qu'ils connaît le mieux. Il en a ramené deux livres sur les Rois Mages, très copieusement illustrés, mais dont le texte était rédigé en allemand. Là-dessus, son imagination a pu chevaucher en toute liberté et sans aucun contrôle.

Après une étude sommaire de ces merveilleuses gravures, qui brusquement lui ouvraient les plus vastes horizons, il a eu l'idée d'aller, en attendant mon retour, faire l'expérience de son érudition toute fraîche sur ma vieille servante Marie-Yvonne :

— Maryvonne, est-ce que, quand vous vous couchez, vous vous mettez au lit avec votre coiffe?

De stupeur, Marie-Yvonne a laissé tomber l'assiette qu'elle essayait. L'aventure commençait par de la casse. L'orage éclata aussitôt.)

— Comment? Est-ce que cela vous regarde? Si votre mère vous entendait... Ah! votre parrain a bien raison de dire : Jacques n'a que des idées saugrenues... Et puis, elle serait jolie, ma coiffe, si je la gardais pour dormir... Où avez-vous été chercher des sottises pareilles?

Jacques, qui riait sous cape en faisant semblant de ramasser les morceaux de l'assiette, répliqua de son air le plus détaché :

— Chez les Rois Mages! Vous n'imitiez pas les Rois Mages, Maryvonne! C'est très mal de la part d'une personne aussi pieuse que vous...

— Comment, chez les Rois Mages? Qu'est-ce que les Rois Mages ont à voir avec ma coiffe? Vous perdez complètement la tête, mon pauvre Jacques. Allez donc racontez de pareilles sottises à votre parrain, et vous verrez comme vous serez reçu...

Jacques étala sa science, avec une supériorité satisfaite :
— Oui, Maryvonne, les Rois Mages gardaient leur couronne pour dormir : je ne comprends pas pourquoi, vous, vous quittez votre coiffe! C'est vous seule qui avez des idées saugrenues...

— Les Rois Mages gardaient leur couronne pour dormir... murmura la vieille femme, effondrée par une révélation aussi inattendue. Où avez-vous appris cela?

— Dans les livres de mon parrain, Maryvonne. Venez voir vous-même, si vous ne me croyez pas...

— Je ne sais lire que les gros caractères de mon paroissien, et encore il me faut mes lunettes. Vous n'aurez aucune peine à me montrer n'importe quoi...

— Mais il ne s'agit pas de lire; il n'y a qu'à regarder : ce sont des images... Les trois Rois couchent dans le même lit, et ils ont leur couronne sur la tête : un ange est debout près d'eux et leur fait un discours...

— Oui, il les avertit de ne pas retourner auprès d'Hérode; et c'est pour cela qu'ils sont revenus dans leur pays par un autre chemin.

Cette fois, Jacques abandonna un peu de son assurance : il n'avait rien compris à la scène de l'apparition de l'ange aux trois Rois; et voilà que Marie-Yvonne, tranquillement, comme d'une chose toute naturelle, lui en donnait l'explication. Jacques n'était pas encore assez grand pour savoir dissimuler. Ce fut à son tour d'interroger àprement :

— Où avez-vous appris cela, Maryvonne?
 — Dans mon livre de messe, Jacques. Ce que l'on y apprend est beaucoup plus certain que ce que l'on voit sur vos images...
 — Mais beaucoup moins amusant...

Maryvonne allait répliquer, assez vertement peut-être, que la vie n'est pas faite pour s'amuser, quand j'interrompis la discussion par mon arrivée inopinée. J'avais reconnu les deux voix et un diapason assez inquiétant. J'entrai dans la cuisine et constatai, avec une vive satisfaction, que les dégâts étaient insignifiants : il n'y avait qu'une assiette de cassée...

Jacques bondit pour s'assurer mon appui et prendre sa revanche :
 — N'est-ce pas, parrain, que les Rois Mages couchaient avec leur couronne?

— Oui, Jacques, oui,.... comme le pape avec sa tiare!

Maryvonne parut offusquée :
 — Que Jacques plaisante sur ce sujet et se moque de moi, à la rigueur je puis l'accepter : c'est un enfant! Mais que Monsieur lui-même...

— Ma chère Maryvonne, de grands artistes chrétiens ont représenté les Rois Mages dormant, couronne en tête, — le pape Innocent III voyant en songe saint François d'Assise, dont vous êtes la fidèle tertiaire, soutenir le Latran, alors qu'il avait gardé sa tiare, — et même l'aimable sainte Ursule, fille de roi, conservant au lit l'insigne de sa puissance...

— Comme ce devait gratter! s'exclama Jacques.

J'interrompis sévèrement :
 — On dit : gêner, Jacques! Un enfant bien élevé n'emploie pas des expressions aussi réalistes quand il s'agit de tels personnages : une sainte, un pape, les Rois-Mages...

Jacques vint me regarder sous le nez pour essayer de deviner jusqu'à quel point c'était sérieux. Mais je me mordis les lèvres et demeurai impénétrable. Mon filleul chercha d'où venait le vent, et comment il fallait s'y prendre pour garder l'avantage du jeu :

— Ce qui est sûr, et je le disais, et Maryvonne ne voulait pas me croire, c'est que les Rois Mages se couchaient sans quitter leur couronne. Tu le reconnais, toi-même...

— Pas du tout!

— Comment : pas du tout?
 — De la fantaisie des artistes, même chrétiens, à la réalité, il y a quelque nuance : pour un enfant, je te l'accorde, difficile à saisir. Je suis bien sûr que les Mages, les vrais, n'ont jamais couché avec leur couronne, et cela pour une raison extrêmement simple : ils n'en avaient pas!

Maryvonne faillit en briser une seconde assiette. Et, pour éviter de nouveaux malheurs, j'amenaï Jacques dans mon cabinet de travail, en invitant ma vieille servante à nous suivre, pour le cas où l'histoire des Rois Mages l'intéresserait particulièrement. Mais elle refusa d'une voix énergique, alléguant l'appel impérieux de ses fourneaux et qu'elle trouverait toujours l'essentiel dans son paroissien.

Il n'était point aussi facile de réduire mon filleul au silence : on sait que Jacques ne s'inquiétait de la vérité qu'à la condition qu'elle fût pittoresque, et que les aventures des saints le préoccupaient beaucoup plus que l'imitation de leurs vertus. Il attaqua immédiatement :

— Tu veux rire, parrain, en prétendant que les Rois Mages n'étaient pas des rois... Tu veux épater Maryvonne...

— Tu dis, Jacques...

— Je..., je dis que tu cherches toi aussi à étonner Maryvonne. Comment veux-tu que les Rois Mages ne soient pas des rois? C'est comme si tu disais que le roi des Belges n'est pas un roi! C'est contradictoire! D'ailleurs, dans ton livre, les Rois Mages ont toujours une couronne, même pour dormir : ce qui prouve bien qu'ils sont des rois... Tu n'es pas sérieux, aujourd'hui, parrain!

— Sérieux comme un roi, Jacques, lorsqu'il a sa couronne sur la tête, même en dormant... Tu as mal regardé tes images. Il y en a, au contraire, beaucoup où les Rois Mages n'ont ni couronne, ni même aucun attribut de la puissance royale. Je t'accorde d'ailleurs que ce sont les plus anciennes, mais précisément, pour cela même, ce sont celles qui ont, comme documents, la plus grande valeur : elles nous renseignent sur ce que pensaient des Mages chrétiens des premiers siècles. Regarde...

Et je montrai à Jacques la vénérable fresque des catacombes des Saints-Pierre-et-Marcellin, du commencement du III^e siècle, la fresque un peu postérieure, des catacombes de Domitille, le vase du Musée Kircher, la médaille du Musée du Vatican, des sarcophages du Latran, du milieu du IV^e siècle, des sarcophages

du Musée d'Arles, et d'autres reproductions de monuments très anciens. Les Mages y apparaissent coiffés du bonnet phrygien, portant une tunique, un manteau flottant et des anaxyrides (1)...
 — Mais ce ne sont pas les Rois Mages, hurla Jacques vainqueur... Tu te moques de moi...

— Cette aventure m'arrive de temps en temps... Pas aujourd'hui... Je t'accorde que ce ne sont pas les Rois Mages, si tu veux insister sur le mot *rois*; mais je t'affirme que ce sont les Mages, tels que les ont représentés les plus anciens artistes chrétiens...

— Pas vrai! tu te trompes! la preuve c'est qu'il n'y en a que deux!

Et Jacques, triomphant, me montrait la fresque des catacombes des Saints-Pierre-et-Marcellin, où effectivement il n'y a que deux Mages.

— Tu pourrais ajouter que sur la fresque du cimetière de Domitille, les Mages sont, cette fois, au nombre de quatre; cela ne me ferait pas changer d'avis... Regarde...

— Tu abuses de ce que je ne sais pas l'allemand...

— Je n'abuse de rien du tout... tandis que je connais un certain Jacques qui tente d'abuser de sa pseudo-science pour essayer d'ahurir une bonne vieille paysanne qui s'appelle Maryvonne... Tu ne connais pas ce gaillard-là?

— Mais les Mages étaient trois, trois rois; j'en suis sûr : c'est dans l'Evangile!

— Bien! veux-tu prendre ton livre de messe et lire l'Evangile de l'Epiphanie...

Jacques obéit avec une joyeuse assurance; il allait confondre son parrain, le battre à plate couture... Il partit chercher le livre en gambadant d'allégresse...

— Voilà, parrain, écoute... Non, ce n'est pas cela... Cela non plus... Etonnant, je ne trouve pas... Ah! j'y suis; écoute, écoute : « Comme Jésus était né à Bethléhem de Juda aux jours du roi Hérode, voici que... »

La voix se faisait plus traînante...

— Eh bien?

— C'est curieux tout de même, ... ce livre de messe doit être mal fait... : « voici que des Mages vinrent d'Orient à Jérusalem, disant... »

— Cela suffit : « des Mages », et non pas « trois Rois Mages »; tu es convaincu?

— Certainement non! L'année dernière, il y a eu, à l'église, une belle procession, le jour de l'Epiphanie. Et l'on chantait un cantique, dont j'ai retenu une strophe :

*Nous sommes les Rois Mages,
 Venus de l'Orient;
 Nous apportons l'hommage
 De nos petits présents.*

Les « Rois Mages »... tu vois bien...

— Je vois... et surtout j'entends... car tu cries assez fort! Mais c'est moi qui ne suis pas convaincu, en dépit de tes effets oratoires et lyriques... Ni les cantiques, ni les œuvres d'art n'ont jamais prévalu sur le texte de l'Evangile... Et la royauté des Mages, au sens où l'on entend ordinairement ce mot de royauté, n'a aucune base sérieuse. Il s'agit d'une royauté d'un ordre tout spirituel, d'une royauté symbolique...

— Encore! s'exclama Jacques. Tu es assommant, tu sais, avec tes symboles! Je n'y comprends rien...

— Veux-tu répéter?

— Je dis... enfin... je dis que tu es bien ennuyeux... Des rois symboliques... qu'est-ce que c'est que cela?

— Veux-tu lire l'Offertoire de la messe de l'Epiphanie?...

— « Les rois de Tharsis et des îles lui offriront des tributs; les rois d'Arabie et de Saba lui apporteront des présents... » Tu vois que je sais trouver un Offertoire...

— Je vois même que tu es toujours content de toi... Veux-tu maintenant rapprocher ce texte, qui est emprunté aux psaumes de David, de l'évangile de l'Epiphanie dont tu m'as lu tout à l'heure le commencement? « Les Mages, ayant ouvert leurs trésors, offrirent pour présents à l'Enfant Jésus de l'or, de l'encens et de la myrrhe. »

(1) Les deux livres que Jacques avait découverts étaient : le second volume de l'ouvrage d'Hugo KEHRER, *Die Heiligen drei Koenige in Literatur und Kunst*, Leipzig, 1909, et l'étude de N. HAMILTON, *Die Darstellung der Anbetung der Heilige drei Koenige in der toskanischen Malerei von Giotto bis Leonardo*, Strasbourg, 1901.

Jacques tomba dans une profonde méditation, les sourcils froncés, les yeux clos, le nez ridé, la bouche tordue.

— Tu ne peux pas réfléchir sans faire de grimaces?

— Cela aide, dit Jacques pensif... Tu sais, parrain, quand Maryvonne réfléchit, elle tire sur le bord de sa coiffe et la met de travers... Je prends modèle sur ses qualités et sur ses vertus...

— Disons : sur ses minuscules travers. Le jour où tu auras toutes les qualités et toutes les vertus de Maryvonne, tu auras fait des progrès appréciables dans la voie de la perfection. Mais veux-tu conclure, au lieu de perdre ton temps à aligner des âneries?

Jacques prit un air offusqué, et répondit du bout des lèvres :

— Les rois de Tharsis ont offert des présents; les Mages aussi...

Et après?... Toi, tu m'offres bien des présents, quand tu es dans tes jours de générosité... Est-ce que tu es un Mage? Est-ce que tu es un roi?

— Non, sans doute... Et heureusement pour toi! Car si j'étais un roi, je chasserais de mes Etats tous les raseurs; et tu passerais immédiatement la frontière. Si j'étais un Mage, c'est-à-dire un savant, je pulvériserais les ignorants; et tu n'aurais qu'à numéroter tes os...

— Tu es féroce aujourd'hui, parrain!

— A peine juste! Je t'ai déjà expliqué mille fois que les hommes du moyen âge ont interprété l'Ancien Testament comme une préfigure de la Loi Nouvelle, et qu'il est impossible d'atteindre à la pleine intelligence de leurs œuvres d'art si l'on perd de vue cette idée directrice. Les rois de Tharsis du Psalmiste sont apparus à nos ancêtres comme les annonciateurs des Mages, et voilà pourquoi ces derniers ont reçu la couronne et le sceptre, que dans la réalité ils n'ont jamais portés...

— Et leurs cortèges, alors?... Que deviennent leurs beaux cortèges, où il y a des nègres, des chameaux, des léopards, des chiens de chasse, et cætera...

— Il faut en faire tout deuil! Les brillants cortèges n'ont jamais existé que dans l'imagination des artistes : ce qui d'ailleurs suffit bien... Les Mages de l'Evangile étaient des gens très simples, et certainement beaucoup plus proches des personnages des catacombes que des grands seigneurs peints par Benozzo Gozzoli, à la chapelle du palais Riccardi...

— Comme c'est triste, murmura Jacques effondré.

— Beaucoup moins que tu ne le penses! Les milliers de représentations qui nous sont parvenues des épisodes de l'histoire des Rois Mages, témoignent de l'affection que les hommes d'autrefois ont portée à ces mystérieux voyageurs, dont saint Augustin disait qu'ils furent aux pieds de l'Enfant Jésus les Premières des Nations. Et si les artistes se sont enthousiasmés pour un thème qui prêtait à des développements d'une variété aussi inépuisable, s'ils se sont montrés plus sensibles à la splendeur de l'interprétation symbolique qu'à la rigueur austère du texte de l'Evangile, nous ne saurions que les approuver. Sans être infidèles à l'esprit du récit sacré, ils nous ont légué d'innombrables chefs-d'œuvre, qui sont pour nous tous une source de joie, qui divertissent même les petits enfants, et qui exercent la sagacité des jeunes curieux de l'envergure de Jacques, pour l'expiation des péchés de leurs parrains... Regarde donc les tableaux et les statues, les vitraux et les miniatures, qui représentent les Rois Mages. Mais ne tire point de leur étude des conclusions trop hâtives; et rappelle-toi qu'il y a quelques différences, qui ne sont pas négligeables, entre des princes florentins et les mystérieux savants de l'Evangile. Ne cherche pas à ahurir Maryvonne par l'étendue de tes connaissances, et ne lui fais pas casser mon matériel, ce qui la chagrinerait beaucoup plus que moi. Maintenant, replonge toi dans mes livres et laisse-moi travailler en paix...

— Tu ne voudrais tout de même pas que j'hésite à aller raconter à Maryvonne d'aussi belles choses? Tu vas voir... Elle va en faire une tête quand je lui apprendrai tout cela.

Cris et rires dans la cuisine... J'entends Marie-Yvonne protester énergiquement :

— Je ne sais pas ce que c'est que tous vos symboles! Je ne connais que le Symbole des Apôtres! Que les Mages soient ou ne soient pas des rois, quand j'y pense, qu'est-ce que vous voulez au fond que cela me fasse? Ils ont eu l'honneur d'aller, les premiers après les bergers, adorer l'Enfant Jésus. Ils ont été bien heureux; et je les envie. Mais cela me suffit. Maintenant laissez-moi travailler en paix...

— ... Comme vient de me le dire mon parrain, exactement dans les mêmes termes...

— Ce qui prouve que j'ai raison, que nous avons tous raison de ne pas vouloir écouter vos billevesées...

— ... qui vous font casser vos assiettes, ou plutôt les assiettes de mon parrain, des assiettes dont vous êtes responsable, Maryvonne, et dont vous aurez à rendre compte un jour...

— Pas à vous, en tout cas...

— Heureusement pour vous, Maryvonne, heureusement!

ALEXANDRE MASSERON.

Noël en Pologne

Des contes de Noël, je n'en ai plus, mes amis. J'ai cherché en vain au fond de mes tiroirs. A quoi bon, du reste, se lancer dans les fictions, quand la réalité nous offre tant de choses aimables et nouvelles. Ecoutez, par exemple, ce qui se passe, à cette époque, chez les Polonais, nos alliés.

Noël est beau partout. Mais la poésie de Noël est pour nous dans la neige et le froid. Un Dalmate, grand voyageur, me racontait jadis, en Auvergne, qu'il avait rapporté de l'Amérique du Sud des souvenirs moins touchants de l'aimable fête que ceux qu'il en gardait de son pays. Le brave homme ne pouvait admettre qu'il fit si chaud pour la Noël. Et pensez qu'à Dubrovnik, il fait bien moins froid qu'en France, bien moins froid encore qu'en Pologne.

Pendant l'hiver j'entends. Car là-bas aussi le soleil brille et chauffe. Je m'en suis aperçu à Cracovie, au mois de juin. Depuis le poète Desportes, nous avons une tendance fâcheuse à nous représenter les plaines de la Vistule comme des régions arctiques, éternellement couvertes « de neiges et de glaces ». A son départ de France, le 28 septembre 1573, il gelottait déjà en se voyant

Sous l'Ours, en la Scythie, entre cent mille hivers.

Il n'en passa qu'un seul, heureusement pour lui, et vit même le printemps et le commencement de l'été. Sa bonne foi n'est pas entière.

Le préjugé persiste, même parmi les amis de la Pologne. Avec la meilleure bonne volonté du monde, un romancier d'aujourd'hui, M. Edouard Méra, nous montre des émigrés de 1830, réfugiés en Avignon, « saluant avec soulagement le retour de ces fraîcheurs d'automne, prometteuses du froid de leur patrie perdue ». Il est vrai que les anciens étymologistes tiraient le mot « Polska » de *Polus*, le pôle. Les Polonais étaient, d'après eux, des polaires. Il ne faut pas, pour autant, imaginer la Pologne peuplée de phoques et d'ours blancs.

Cette couleur locale qui poétise nos fêtes chrétiennes, elle n'est que pour nous autres, humains. Le Dieu tout puissant n'en a que faire, lui qui a « pétri l'été et le printemps », et semé, par le vaste monde, les teintes variées des saisons. Qu'un souci immodéré d'exactitude scientifique ne nous rende pas trop sévères pour les charmants anachronismes des artistes et des écrivains. Quel terrible hiver sévit autour de la pauvre étable, dans l'*Enfant Jésus en Flandre*, de M. Timmermans. On conçoit que saint Joseph et sa sainte épouse aient grand besoin de prendre un café chaud.

C'est qu'il est vraiment né en Flandre, le divin Enfant, de même qu'il est né, sans aucun doute possible, et naît encore tous les ans dans les deux hémisphères et sous toutes les latitudes, partout où il peut trouver le berceau d'un cœur chrétien. Croyez qu'il est né aussi en Pologne, où la neige est si profonde, qu'il faut, dit un vieux cantique, mettre des bottes à la chèvre si l'on veut la conduire près de l'Enfant Jésus.

Aux temps lointains du moyen âge, quand l'année commençait avec la Nativité, Noël et le Jour de l'An n'étaient qu'une seule et

même fête. Voilà pourquoi le mot polonais « kolenda » qui vient du latin « calendae », s'applique à la fois aux cantiques et aux étrennes. Le même mot désigne aussi l'étoile des Mages et le cadeau du Nouvel An.

Un mélange de traditions chrétiennes et de rites païens s'est conservé dans les usages. Des survivances ignorées persistent et s'enchevêtrent. Là comme ailleurs, le père Noël ressemble étonnamment au père Janvier.

Le peuple des campagnes appelle encore *Gody* (les Noces), comme les anciens Slaves, toute la période de réjouissances qui va de Noël à l'Épiphanie. La nature offre à la Pologne les sévères splendeurs du décor hivernal. Sans regarder la froidure comme leur souverain bien, les Polonais en prennent assez gaîment leur parti. Quand les traîneaux joyeux, chargés de musiciens, filent par un beau temps clair, sur une belle neige craquante, ils n'ont garde de partager les regrets d'Ovide, dans ses *Fastes* : Dis-moi pourquoi l'an nouveau commence-t-il par des frimas? — *Dic, age, frigidibus quare novus incipit annus?*

C'est alors que retentissent ces cantiques de Noël qui sont parmi les plus beaux qu'ont produits les nations chrétiennes. Il en existe de volumineux recueils remontant à de très anciennes époques.

Le thème en est presque toujours l'adoration des bergers; le caractère est épique, descriptif, dramatique même, plutôt que lyrique, et national souvent, plutôt que religieux. C'est là qu'on apprend, à n'en plus douter, que l'Enfant Jésus est né en Pologne. Cette étable, on peut la voir dans le premier village venu de Mazovie ou de Poznanie. Tout le monde villageois fourmille à l'entour, avec ses peaux de mouton, ses *czapki*, ses foulards, ses bottes, ses coutumes, ses sentiments, ses façons de se tenir et de parler. La Nativité n'est qu'un fond de scène. Le peuple paysan a composé lui-même, ou bien embelli, paraphrasé et transmis avec amour, d'âge en âge, ces chants naïfs qui célèbrent le triomphe des humbles et des pauvres autour de ce nourrisson, plus humble et plus pauvre que tous, qu'est le Dieu Sauveur et Rédempteur.

Ce sont de bien braves gens que ces bergers de Pologne; mais ce n'est pas au milieu de leurs bêtes qu'ils ont pu apprendre le bel usage. Les voici qui assaillent la crèche, après les péripéties, souvent comiques, de leur brusque réveil à l'étonnante apparition des anges, de leur course à travers champs et forêts, où ils culbutent, renversent leurs paniers d'œufs, déchirent leur pantalon et se donnent des entorses.

Banek, Barte, Simek, Wojtek, Maciek, Walek, Tomek, Franek, Kuba, Stas, Griger, il n'en manque pas un à l'appel, avec leurs violons, leurs flageolets, leurs cornemuses. Et c'est un joli tapage. Ils jouent, ils chantent, ils dansent, ils s'échauffent, tout en prenant de temps à autre une petite lampée à leur gourde, pour se donner des forces et de la voix. Ils veulent attirer à tout prix la bienveillante attention du divin nouveau-né. Et la bonne Sainte Vierge rit de tout son cœur. Et le bon vieux saint Joseph — la tradition polonaise le fait aussi vieux qu'ailleurs — lève son bâton, lève le pied, ébauche une mazaruka.

Parfois cependant le vacarme devient tel qu'il est contraint d'intervenir :

— Mon bon, si cela ne fait rien, un peu plus bas, je vous prie. Vous allez réveiller cet enfant.

D'autres fois même, il congédie le monde sans cérémonies :

— Allons, assez sauté comme cela. Vous nous cassez la tête, à Madame Marie et à moi. Retournez à vos moutons.

S'ils ne sont pas très bien élevés, ces bergers, ils ont au moins le cœur sur la main. Dieu sait ce qui s'enfourme de victuailles dans la pauvre étable, et le nombre de ces petits cadeaux « qui peuvent faire plaisir à un ménage ». De la plume pour des oreillers et de la laine pour des tricotés, de la viande sur pied et de la viande de boucherie, de la volaille, du laitage, tous les fromages et toutes les

charcuteries, du miel, des légumes secs, des fruits divers et jusqu'à des écrevisses.

Certes la Sainte Famille ne mourra pas de faim en Pologne. Un Noël fait défiler toutes les nations devant la crèche : le Mazovien, le Lituanien, le Ruthène, le Moscovite, le Hongrois, l'Allemand, le Hollandais, l'Anglais, le Danois, l'Italien, l'Espagnol, le Français, le Tzigane, le Juif, le vieux Romain, chacun parlant en son patois et apportant des produits de son pays. J'imaginais que le vieux Romain ne peut apporter que des conserves.

L'Italien accourt en gambadant — c'est une race légère et folâtre — mais il n'a pas oublié les citrons et le macaroni. Le Français est venu « sans qu'on l'ait invité », ce qui me donne à croire que le cantique remonte aux temps de Louis XIV, où les relations franco-polonaises n'étaient pas très chaudes. Il s'écrie : *Mondiu! keshis-pass?* parce qu'on sait, depuis Rabelais, que nous sommes « badauds par nature, par bécarre et par bémol ».

Ces cantiques-là ne se chantent pas à l'église. On en chante encore d'autres au cours des représentations de marionnettes sacrées qui sont parmi les plus curieuses traditions polonaises. La *szopka* est une crèche animée. Les personnages, acteurs vivants ou figurines de bois peints, représentent d'ordinaire le drame des Saints Innocents.

Je l'ai vu jouer en France par nos prisonniers de guerre. Toute la Sainte Famille était là, les Mages, les anges, les bergers, Hérode avec sa cour, coiffée de casques à pointe, la Mort portant une grande faux de carton et le diable, ouvrant des ailes effrayantes, faites avec un vieux parapluie.

L'action se déroulait avec toute la solennité voulue : des évocations historiques, des cortèges de rois et de guerriers, des cantiques et des discours.

Mais à chaque intermède, aux premières mesures des violons de la cracovienne, la Terre, le Ciel et l'Enfer entraient en danse, et les anges même levaient la jambe avec une désinvolture qui eût compromis leur bonne réputation, s'ils n'avaient porté, sous leurs robes en papier de soie, de pantalons de terrassiers.

Comme dans la vieille kolenda, je crois que la bonne Sainte Vierge devait en rire de tout son cœur. Ne dites donc pas que la Pologne est un pays triste.

PAUL CAZIN.

La chapelle commémorative du cardinal Mercier à Malines

Il convenait que le premier monument érigé à la mémoire du cardinal Mercier, dans notre pays, le soit dans son église cathédrale.

Grâce à l'initiative de S. Em. le cardinal Van Roey, qui désigna personnellement l'emplacement de la chapelle destinée à commémorer le souvenir de son illustre prédécesseur, président à l'élaboration des plans et poussant inlassablement à leur réalisation, les travaux, entamés il y a un an, sont sur le point d'être achevés.

Le site choisi est celui de l'ancienne chapelle de N.-D. du Rosaire, la première du bas-côté septentrional à compter du transept.

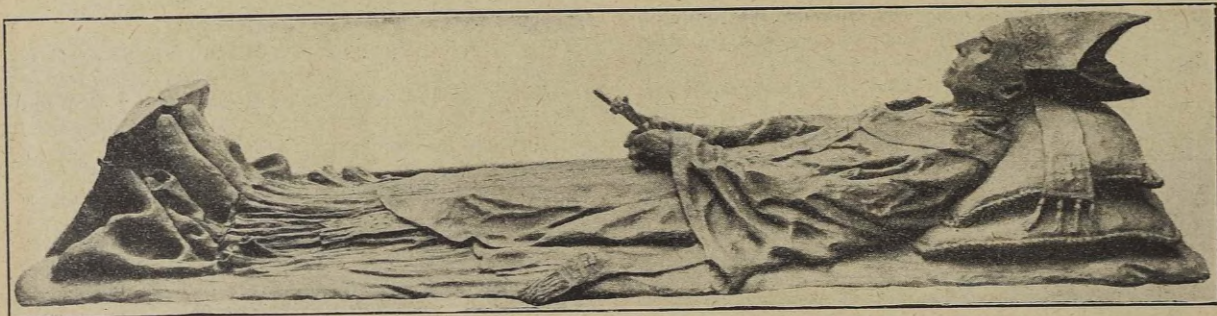
À part la voûte, qui reste intacte, elle n'offrirait guère d'intérêt; seule la présence de la statue de Notre-Dame du Rosaire provenant de l'ancienne église des Récollets (désaffectée à l'époque de la Révolution française et devenue le magasin à fourrages de l'armée) et qui demeurerait un objet de dévotion, pouvait constituer une

objection à la nouvelle destination de cette chapelle : on verra plus loin que cette difficulté a reçu une très heureuse solution.

Au point de vue architectural, il y avait un gros inconvénient à vaincre ; le grand contrefort du pignon monumental du transept nord faisait saillie dans la chapelle, désaxant la fenêtre qui s'y trouvait. Ce contrefort devait être respecté, sous peine de compromettre la solidité du grand pignon. Hardiment et ingénieusement, le jeune architecte de la cathédrale, M. Simon Van Craen, résolut le problème de l'adjonction d'une petite abside à la chapelle existante, en la mettant carrément hors de l'axe de celle-ci. Il suivait en cela l'exemple des anciens, lesquels ne s'inquiétaient pas de ces asymétries, qui ont leur charme et ajoutent un je ne sais quoi de vivant aux ensembles ainsi créés.

Les murs de l'ancienne chapelle ont été complètement refaits en pierre blanche et ornés de sculptures dues au ciseau de M. Poels, d'Anvers ; riches en symboles, elles établissent une parfaite harmonie avec la nouvelle abside.

Celle-ci est rectangulaire au lieu d'être hexagonale, ce qui ajoute à la cathédrale un intéressant spécimen d'architecture gothique dont elle était dépourvue jusqu'ici.



Puis afin d'atténuer l'intrusion par trop marquante du contrefort, M. Van Craen eut l'heureuse idée d'y adosser une stèle élégante servant de piédestal à la statue de Notre-Dame du Rosaire. Un admirable dais et un chandelier à sept branches, en cuivre ciselé, exécutés par MM. Devroye, rehaussent parfaitement ce panneau.

Au milieu de la première partie de la chapelle se trouve le mausolée sous lequel repose aujourd'hui le cardinal.

Très simple, il n'en donne que d'autant plus une impression de grandeur : un sarcophage de marbre noir, aux panneaux sobrement ornés d'arcades, est recouvert d'une dalle massive, en marbre noir aussi sur laquelle repose l'effigie du cardinal, chef-d'œuvre du Père Ephrem-Marie à Kcynia.

Un mot d'abord de l'homme, puis nous parlerons de son œuvre.

Le Père Ephrem-Marie est Polonais. Né à Kcynia, aux environs de Posen, il fit ses études d'art à Beuron, puis la guerre venant, il fut enrôlé dans l'armée allemande, participa aux assauts fatidiques contre Verdun, n'ayant d'autre souhait au cœur que de voir anéantir l'armée dans les rangs de laquelle il combattait. Sa santé n'ayant pu résister aux éreintements du service actif, il fut renvoyé à Posen et y devint garde-chiourme dans une des prisons qui servait de bagne à de braves gens, quelques Belges entre autres. Il y fit la connaissance d'un capucin belge le P. Ephrem, envoyé là-bas pour avoir prêché un sermon de circonstance, se lia d'amitié avec lui, et, la guerre finie, après avoir participé à la campagne miraculeuse qui sauva son pays de la vague bolchévique, il entre dans la province belge des Capucins. Il fut présenté au cardinal Mercier, qui d'emblée apprécia beaucoup son talent, et lui permit de venir le « croquer » pendant qu'il travaillait.

De ces rencontres naquit, chez le cardinal une vive sympathie,

chez le Père une profonde vénération, une admiration sans bornes. Le cardinal tint à conférer le sous-diaconat à son jeune ami, puis, en septembre 1925, il lui conféra le sacerdoce ; il se fait que le Père Ephrem est le dernier prêtre qu'ait ordonné le cardinal. Au sortir de la chapelle de l'archevêché, le jeune prêtre vit le cardinal s'agenouiller devant lui pour lui demander sa première bénédiction.

De tout ceci on conclura qu'il était souhaitable au plus haut point qu'un artiste ayant pu, mieux que nul autre, étudier la physionomie du cardinal, fut chargé de l'exécution de ce monument ; cela convenait d'autant plus que cet artiste était prêtre, et qu'une affinité spirituelle de l'ordre le plus élevé, le liait intimement à celui dont il devait reproduire, non seulement les traits, mais surtout l'esprit, le caractère, la physionomie morale.

L'artiste se refusa toute fantaisie, toute recherche ; il voulut avant tout faire une œuvre de piété. Son choix s'arrêta sur une effigie représentant le cardinal sur son lit de mort, tel que des milliers de gens ont pu le contempler, au cours des mémorables journées qui précédèrent ses funérailles. Mais il a voulu représenter le cardinal, non pas comme un cadavre, mais comme un prêtre et

pontife dont la prière ne s'éteint pas avec la vie. Et il y a parfaitement réussi.

De propos délibéré, et avec un réalisme vraiment génial, il a effacé le corps, si émacié, on s'en souvient, pour ne donner que plus de relief aux épaules et à la tête, légèrement soulevées sur deux cousins. Les bras sont allongés, les mains, les grandes, les hiératiques mains du cardinal, sont jointes et tiennent le crucifix, semblant le laisser reposer après un instant de contemplation, tandis que la tête légèrement relevée donne l'impression, la plus émouvante qui soit, d'un homme plongé dans la prière : et quelle prière ! celle du cardinal et celle-là... éternelle.

A ses pieds un livre ouvert : celui de la vie du cardinal. Il est ouvert parce que cette vie continue, et sur la page une branche de lauriers symbolise les victoires que Dieu a donné à son serviteur de remporter, tant dans le domaine de la pensée, que dans celui de l'action.

Bientôt à Louvain, nous verrons le monument de la pensée du cardinal, exécuté aussi par le P. Ephrem-Marie ; ici, nous avons le monument de sa prière. Là, on verra, figé dans le bronze, son effort intellectuel, le travail du cerveau : ici, nous voyons, commémoré à jamais, son effort spirituel, le travail de son âme ; là, le penseur ; ici l'homme de Dieu.

On éprouve, auprès de ce mausolée, le besoin de se taire, de se recueillir. Une atmosphère de piété intense, de majesté, de grandeur semble rayonner tout autour et contraindre au silence les centaines de curieux qui s'en sont approchés. Ils viennent révérencieusement, regardent longuement, et s'en vont la tête inclinée, sans mot dire... témoignage décisif de la profonde et bienfaisante impression qu'il nous a subie.

L'autel est en marbre blanc, encadré de marbre bleu, — les couleurs de la Sainte Vierge —, car il sera dédié à Marie Médiatrice, Bientôt le rétable, une mosaïque trilobée, encadrée de marbre bleu, sera mis en place. Les cartons ont été conçus et dessinés par M. Joseph Devroye; la Sainte Vierge y est représentée debout et les regards levés vers son divin Fils, auréolé de la gloire de sa croix. Elle tient ouvert son manteau, soutenu par quatre petits anges, et tend les bras dans un geste de supplication et de compassion tout à la fois; à ses pieds le cardinal prêche la médiation de Marie aux fidèles qui l'entourent. Six médaillons représentent l'annonce de Marie faite à Adam et Eve, l'Annonciation, l'Adoration des bergers, les Noces de Cana, le Calvaire et la Pentecôte.

Cet admirable autel est un don de M^{me} Edgar John Fellowes, de New-York.

Le vitrail central représentera l'enseignement de saint Thomas, propagé et remis en honneur par le cardinal en réponse à l'appel de Léon XIII; les deux vitraux de côté rappelleront quelques scènes de sa vie. L'exécution de ces verrières a été confiée à M. Vosch.

FRANCIS DESSAIN.

CONFÉRENCES CARDINAL MERCIER

Salle « PATRIA », 23, rue du Marais, Bruxelles.

Les mardis

27 janvier, 3 et 10 février 1931

à 5 heures,

R. P. SANSON

le plus grand orateur sacré de l'heure

fera trois conférences sur

l'appel des « **Enfants du Siècle** »

CES CONFÉRENCES SERONT RÉPÉTÉES

les jeudi 29 janvier, mercredi 4 et vendredi 13 février 1931
à 8 1/2 heures.

PREMIÈRE CONFÉRENCE :

« **Qui croire? Que croire?** »

DEUXIÈME CONFÉRENCE :

« **Qui nous délivrera de l'esclavage de l'argent et des sens?** »

TROISIÈME CONFÉRENCE :

« **Qui apaisera notre soif d'éternel et d'infini?** »

Des abonnements, places numérotées, pour les trois conférences du R. P. SANSON, sont en vente à la Maison Lauweryns, 36, Treurenberg, aux prix de :

60 francs pour les trois conférences, à 5 heures (il ne reste de disponibles que des places sur la scène);

50, 35 et 25 francs, pour les trois conférences du soir.

Des cartes d'entrée pour une seule conférence seront mises en vente, à partir du 15 janvier seulement, à 25 francs pour les mardis, à 5 heures; et à 20, 15 et 10 francs pour les conférences du soir.

Noël...

Noël dans les cœurs.

Un petit enfant est né... Noël chante au cœur de la Femme.
Dans la crèche sourit un poupon et son sourire illumine celle qui lui tend les bras.

Il pleure, elle tremble pour lui.

Il dort et sur le front lumineux, elle suit des rêves...

Quand il met sa joue contre la sienne et son pouce dans la bouche, elle sent qu'il est son tout. Et son lieu.

L'amour penché sur lui prend, par lui, son sens final et parfait.

Mimile contemple le Jésus de cire.

Petit frère d'un très haut mystère que rejoint son innocence,

Et que rejoint sa petite âme si blanche,

Si bonne qu'il demande :

« Le petit Jésus n'a-t-il donc pas froid,

Avec sa petite chemise,

Et ses pieds nus? »

On lui parle de l'âne et du bœuf qui souffle dessus,

Et des agneaux frisés que les bergers lui ont donné pour que ses mains se réchauffent dans leur toison épaisse.

« Ont-ils un ruban bleu autour du cou? »

— Bien sûr. Et des grelots qu'ils font tinter pour amuser l'enfant.

— Mais la Vierge Marie, en ses longs voiles, que raconte-t-elle à son petit garçon.

Tandis que la neige tombe sans bruit sur le toit,

Et que les Mages s'en retournent silencieux vers leurs demeures?

— Elle raconte des histoires, des histoires du Paradis,

Où il y a de petits anges et des étoiles filantes.

* * *

Mimile veut qu'on redise pour lui, l'histoire du méchant roi Hérode.

Dont les soldats poursuivaient Marie et son petit, sur la route poudreuse.

Tac que tac, tac que tac. Ils se rapprochent toujours et Marie fuit.

Elle demande à la rose de s'ouvrir pour qu'elle y puisse cacher son cher trésor.

Et l'orgueilleuse redresse sa corolle, au lieu de l'abaisser pour recueillir l'enfant.

Tac que tac. De plus près, de plus près, les soldats serrent la fugitive.

Marie supplie le coquelicot de cacher son fils.

Mais le coquelicot craint de ternir ses belles couleurs.

Et il se fait plus rouge, en se fâchant dans son refus.

Marie se met à courir. Tac que tac.

Tac que tac; le galop des chevaux résonne à son oreille. Toujours plus près, toujours plus fort.

Marie s'arrête au bord du chemin sur la prière d'une petite fleur bleue.

La sauge s'ouvre toute grande, si grande, que peuvent s'y réfugier la mère et son petit.

Les soldats passent. Ils n'ont rien vu.

Parce que les méchants ne peuvent pas voir le trésor caché dans les petites fleurs bleues...

* * *

La crèche est sous l'arbre.

L'arbre de Noël, tout scintillant de lumières.

Aux branches du sapin vert, un séraphin a laissé un peu de sa chevelure d'argent.

L'amour est dans les cœurs avec toute sa musique,

Et ses accords parfaits.

Les petites filles serrent plus étroitement contre elles la poupée qu'elles ont reçue.

Et elles se sentent plus mères avant même de se sentir femme;

Mères pour ces figurines en étoffes, en porcelaine fragile,

Auxquelles elles insufflent une âme.
Mères pour ces petits frères qu'elles bousculent de leur impétueuse tendresse.

Mères pour ce beau petit Jésus qui attire leur adoration et qu'elles embrassent sur ses boucles blondes.

Pieusement, tandis que se pressent en leur petit cœur tout neuf des rêves, des désirs et des promesses.

Petites filles et mères, elles resteront toujours,
Toujours et de plus en plus, quand la vie et la souffrance en auront fait des femmes.

Mères pour l'homme qui les fera souffrir,

Mères pour lui pardonner

Et le racheter.

Mères pour ce Prince charmant

Dont elles attendent la venue.

Pour être heureuses,

Et avoir beaucoup de petits enfants.

Tant chante-t-on Noël qu'à la fin il vient.

Une femme se demande : où vais-je avec ma tristesse, mes espoirs déçus et tant de tendresse ?

Et les roses de Noël qui ont des épines embaument,

Doux parfum des âmes de bonne volonté

Paix sur elles et bénédiction.

Elles rencontreront le visage de leur bonheur,

Et le miracle qu'elles ont attendu et acheté.

L'esprit de la Divine Enfance souffle sur celles-là et sur toutes celles qui sont dignes d'entrer dans le royaume promis.

Voici que l'Amour nous fait pareilles aux petits enfants,

Simple et comme ils sont et soumises.

Fragiles et sensibles, mais puissants et forts,

Plus forts que la mort.

Et dans cet esprit, l'Amante parfaite voit l'éternité de sa jeunesse

Dans les jeunes vies qu'elle va créer.

La mère reprend l'âge du tout-petit qu'elle amuse,

Et la grand-mère redevient jeune pour ses petits enfants.

Les têtes brunes, les têtes blondes s'appuyent contre les têtes blanches...

Noël chante, au cœur de l'hiver,

Un refrain très doux.

Un air de musette qui nous émerveille.

Le petit Jésus écoute.

Et il tend les bras

Au creux de mes genoux un enfant sommeille,

Un petit enfant, un petit enfant.

Noël féminin

Au cœur de la Femme, Noël chante une mélodie unique,

Qu'elle seule entend,

Penchée sur la crèche qu'illumine son rêve :

Un petit enfant.

Douceur du mystère et sens de l'amour,

Les larmes et les joies; l'attente et l'espoir : ici tout s'explique.

Qu'importe la peine et même le calvaire,

Pourvu qu'il soit là, blond et souriant;

Ce petit enfant.

Tant d'autres Marie ont d'abord souffert,

Marché dans la nuit et cherché, inquiètes,

La lumière d'un foyer qui accueillerait leur lassitude.

Cependant les portes restaient closes et la chance hostile

Comme s'il n'y avait place sur terre que pour les méchants et les forts.

Mal éclairée était la route et les roses demeuraient dans l'ombre,

Mais l'Etoile brillait, là-haut pour guider la faiblesse de la femme

Vers le havre sûr, le port éternel

Où elle trouve son bonheur et son Dieu;

Un petit visage et des grands yeux bleus.

Laquelle demande davantage que la charge bénie,

D'un frère enfant à faire dormir?

A protéger contre le mal et les bruits du dehors.

Rien qu'en l'aimant mieux que soi-même et bien plus que la vie.

D'un amour ravissant et fort plus fort que la mort.

Les anges voudraient aider Marie

A remplir sa tâche de tous les jours,

Balayer la chambre et laver les langes.

Amuser l'Enfant Jésus.

Mais, parce qu'elle est mère, Marie veut être seule à emmailloter son fils,

A le consoler s'il souffre de ses dents,

Toute seule, à faire son ménage et à porter le linge au lavoir.

Heureuse de peiner comme les autres femmes.

D'accepter la condition humaine et d'humbles devoirs.

— Tant ont chanté Noël, celles qui ont les bras vides,

Qu'à la fin, pour elles aussi, Noël est venu,

Avec de la neige blanche pour recouvrir les ruines sordides,

Du gui et du houx, des espoirs nouveaux.

La faute et le doute, l'ennui qui pèse et la tristesse qui décourage,

Perdent en un instant leur sens torturant.

La lumière du ciel tombe sur l'Enfant, qui sourit dans son sommeil.

Et les âmes qui s'ignorent sont fascinées par l'éclat d'un paradis tout proche

Ce qu'elles avaient en vain cherché dans les livres, par les chemins ardu et du côté des abîmes,

La baguette magique qui transforme l'existence et conjure le sort.

La parole vraie et le secret d'une destinée.

Elles le découvrent au seuil de cette étable,

Auprès d'un petit enfant

Et tandis qu'elles baissent pieusement son front pur,

Elles comprennent pourquoi, Dieu les a faites femmes,

Si vides d'elles-mêmes, gonflées de tendresse

Avec des genoux qui d'instinct se creusent pour recevoir un cher fardeau.

JEANNE CAPPE.

La commotion espagnole

Voici quelques semaines, dans un article de la revue *Politique*, ce connaisseur des choses d'Espagne qu'est M. Maurice Legendre disait en substance ceci : « La cause de la république a sérieusement progressé sous la dictature. Le régime d'exception se chargeait d'en faire la propagande. Depuis qu'il est tombé, il n'en va plus de même ». Cette réflexion pourrait s'appliquer aux toutes dernières convulsions qui viennent d'agiter le pays : sur l'image de la république, que tant de mécontents évoquaient, avant la chute de Primo de Rivera, comme la seule espérance de salut, ces désordres ont brutalement levé le voile. Et il est apparu, aux yeux de la nation, quelque chose de bien différent de ce qu'attendaient les illuminés.

Nous nous rappelons l'étrange impression que nous fit, en juin dernier, une assemblée républicaine à l'*Ateneo* de Madrid. L'orateur était un modéré, et le dirigeant socialiste aux bonnes grâces duquel nous devions d'être admis en cette enceinte avait même insisté sur le fait que M. Alcalá Zamora se montrait catholique croyant et pratiquant. Le discours de cet ancien ministre libéral confirma d'ailleurs le pronostic. Si énergique qu'il fût contre la dictature et contre le pouvoir personnel, il n'allait pas aux extrêmes. Tout au contraire, M. Alcalá Zamora faisait appel, pour un vaste ralliement révolutionnaire, aux éléments les plus naturellement conservateurs : le clergé, le haut commerce, l'industrie. Par-dessus les murs de la salle, car ils n'y étaient nullement représentés, l'orateur leur adressait, avec la redondance indispensable à l'éloquence espagnole, les adjurations les plus pathétiques. Toute révolution, selon lui, se trouvait immunisée contre les excès dès qu'on y injectait une dose cléricale ou aristocratique. Il alléguait pour le faire accroire quelques exemples tirés de l'histoire — mais

point précisément celui de la république espagnole de 1873, ni celui de la révolution de Kerensky...

Nous songions à ce que serait en réalité cette république. Il suffisait de considérer l'auditoire, où socialistes et bourgeois se massaient péle-mêle, d'observer sa froideur lorsqu'on lui parlait de l'immunisation ecclésiastique, de songer aux déclarations antireligieuses de tant de chefs républicains, d'écouter au dehors gronder à travers l'Espagne le syndicalisme anarchisant. D'un tel chaos d'antagonismes, ce bon enfant d'Alcala Zamora pensait donc composer une nourriture substantielle, une sorte de lait condensé et pasteurisé, pour le traitement adéquat de l'Etat espagnol. Douce illusion, qu'une candeur mystique pouvait seule excuser.

A présent, il n'est pas douteux que le peuple d'Espagne y voie beaucoup plus clair encore. Après les grèves générales et les rencontres sanglantes, après les assauts aux églises comme il advint à Gijón, après les séditions militaires, chacun sait à quoi s'en tenir. On est fixé sur l'espèce d'« ordre » que cette république ferait régner. Les prochaines élections se ressentiront à coup sûr de cette révélation et les républicains trop empressés pourront se vanter d'avoir sérieusement consolidé la monarchie.

* * *

Dans les récentes commotions, il faut donc distinguer plusieurs sources d'agitation.

Un certain nombre d'hommes politiques peuvent être désignés comme les principaux responsables. De l'honnête Alcala Zamora, néophyte de la république, jusqu'au vétéran Lerro, personnage discrédité mais remuant, sans qu'ils soient nombreux, on en trouve de tous les goûts. Dans cette gamme criarde, l'un des fils du grand Maura, Miguel, voisiné avec des socialistes effervescents à la manière de Marcelino Domingo ou d'Indalecio Prieto. Saisissons cette occasion pour dissiper une confusion qui fréquemment, dans la presse, joue sur le nom de Maura. Deux fils du célèbre ministre sont des hommes politiques en vue : Gabriel, qui est l'aîné, et celui que nous venons de citer. M. Gabriel Maura, comte de la Mortera, fut un adversaire acharné de Primo de Rivera et l'ouvrage qu'il a donné sous le titre d'*Esquisse historique de la dictature* est tenu pour le réquisitoire le plus solide qui ait paru contre ce régime. Il n'en est pas moins demeuré monarchiste, à tel point qu'il accepta, il y a quelques mois, le titre de duc de Maura, créé à son intention. De l'attitude de son frère Miguel, personnage beaucoup moins considérable, il ne faut donc nullement conclure que la famille du *jefe* conservateur est passée à la république avec armes et bagages. Il y a une défection individuelle, voilà tout.

Les hommes politiques dont nous parlons présentent ce trait commun — sans doute le seul après leur ardeur républicaine — d'être de purs théoriciens. Orateurs et publicistes, ils ne sont pas des organisateurs. Merveilleusement doués peut-être pour enlever une salle, comme Alcala Zamora, ou pour entretenir de brillantes chroniques journalistiques, comme M. Jose Ortega y Gasset, ils ne sont ni leaders d'un parti ni même chefs de groupe. Ces apôtres de la République se contentent de jeter leur semence à tous vents. C'est la manière espagnole, il faut le dire, de répandre les idées saines aussi bien que les ferments troubles. L'instabilité de l'opinion et l'individualisme foncier de la race se prêtent mal, en ce pays, à l'organisation permanente. Les socialistes « scientifiques » savent ce qu'il leur en a coûté de maintenir sur pied un parti discipliné et cotisant. On préfère prêter l'oreille aux bruits qui passent, on fait escorte aux entraîneurs et l'on se disperse dès qu'ils ont cessé de plaire. Toute la tradition politique de l'Espagne confirme cette loi. Voici qu'elle se vérifie une fois de plus. Du haut de tribunes telles que l'*Atenô* de Madrid ou au moyen de journaux

comme *El Sol* ou *Heraldo*, une poignée d'« intellectuels », ainsi que ces messieurs se nomment, sont parvenus à stimuler à travers le pays l'esprit de révolte.

Qui donc s'est laissé impressionner? Les quelques groupements politiques constitués? Nullement, mais un public amorphe, le monde étudiant de Madrid et la masse ouvrière rongée par l'anarchisme. Les étudiants ont assez fait parler d'eux pour que nous n'ayons pas à souligner davantage leurs frasques. A la faveur d'une mollesse gouvernementale et académique dont l'histoire offre peu d'exemples, ils ont ardemment entretenu la panique et saboté leurs propres études. Ces algarades touchent de si près à la bouffonnerie qu'il n'y faut pas s'attarder.

L'autre terrain où la semence révolutionnaire germa et donna du cent pour un, c'est la masse ouvrière des grandes villes. On a vu se multiplier les grèves, partielles et générales, des grèves étrangères aux conflits économiques. Tout le pays a été traversé d'une même vague : de Bilbao à Barcelone et de Valence à Séville, ce fut une contagion immédiate. Les questions de travail, si différentes en Espagne d'une région à l'autre, n'expliquent pas cette simultanéité. L'occasion de ces soulèvements fut d'ailleurs souvent futile : à Bilbao, c'était la tournée de propagande des anciens ministres de la dictature ; à Madrid, le refus de la police d'autoriser la modification d'un itinéraire de cortège. Dans la plupart des endroits, après les « vingt-quatre heures » de Madrid, c'est par pure solidarité qu'on suspendit le travail. Tout ceci montre bien l'effet d'une ambiance d'excitation : l'hypersensibilité du peuple espagnol a réagi sous l'aiguillon des intellectuels. A vrai dire, on attendait même une réaction plus prompte. En Andalousie, au mois de juin dernier, on nous faisait prévoir l'émeute d'un jour à l'autre, par simple répercussion aux discours de Madrid. Le mouvement a quelque peu tardé. Est-ce un effet de désaccoutumance?

Quoi qu'il en soit, si nous voulons nous figurer la conjonction républicaine d'où l'on prétend tirer un gouvernement, nous y trouvons donc avant tout un compagnonnage contre nature : celui des intellectuels bourgeois avec les masses anarchisantes. C'est là un curieux prélude à l'âge d'or et chacun de ces éléments doit se sentir, au fond, bien embarrassé de son « allié » (r).

Nous parlions des syndicalistes anarchisants. Il convient de les distinguer nettement des socialistes purs et simples. Le parti socialiste de Pablo Iglesias, aujourd'hui dirigé par le professeur Julian Besteiro et par M. Largo Caballero, ne professe pas la violence. Il est collaborationniste : il participe aux comités paritaires et aux élections politiques. Ses convictions républicaines s'appuient sur une tactique plus lente mais aussi plus sûre que ces tumultes périodiques qui, chaque fois, plongent la classe ouvrière dans l'amertume de la déception et de l'impuissance. L'histoire du parti socialiste est remplie de ses luttes contre le syndicalisme flamboyant et contre la grève sentimentale. La rançon de pareille attitude, c'est la faiblesse numérique. Assez solide à Madrid, le parti socialiste n'est rien en Catalogne. Nous ne pourrions dire jusqu'à quel point il a été entraîné par les événements actuels. Du moins est-il certain qu'il s'est trouvé débordé et que c'est auprès des anarchisants que la masse ouvrière continue à prendre sa consigne d'agitation.

* * *

Un indice plus inquiétant que ces égarements populaires est évidemment le fait que l'armée s'est laissée contaminer par le

(1) L'arrivée de Franco à Anvers a illustré une fois de plus les contradictions intimes du républicanisme espagnol. On sait que l'aviateur a été accueilli à bras ouverts par le colonel Macia, le séparatiste catalan réfugié à Bruxelles depuis plusieurs années. Ce fut l'occasion de rappeler le pacte conclu il y a quelques mois à Saint-Sébastien entre les chefs républicains : ils s'engagent à proclamer la république fédérale. Ce serait la dissolution de l'Espagne, exactement comme en 1873. Il est douteux que cette clause suscite l'enthousiasme des intellectuels castillans.

serment révolutionnaire. Les coups de force de Jaca et de l'aérodrome des Quatre Vents sont un mauvais signe. Tant que durait la dictature, les mouvements séditionnels dans l'armée ne semblaient pas viser l'institution monarchique, mais seulement la personne du dictateur. Il est impossible à présent de se méprendre sur le sens des événements. Si les incidents se multipliaient dans la même ligne, il faudrait craindre, car l'armée est en Espagne, à cause de l'absence d'une organisation civique véritable, la puissance politique la plus effective.

Il semble bien, cependant, que les instincts de rébellion se trouvent très étroitement localisés. L'épreuve qu'on vient d'accomplir fut décevante pour ses protagonistes. Car il s'agissait bien d'une tentative de soulèvement en grand. La présence de civils venus de Madrid — des étudiants encore une fois — parmi les rebelles de Jaca, les récriminations de Franco contre le « malheureux Galan » qui partit quelques jours trop tôt montrent bien qu'il y avait complot entre plusieurs garnisons. Il est d'ailleurs probable que les aviateurs se seront ménagé, avant de lancer leurs proclamations, toutes les intelligences utiles dans les casernes de la capitale. Ils n'en ont pas moins échoué piteusement et l'incident a tourné tout à l'honneur du général Bérenger, qui sut déclencher une répression immédiate. Que ce soient précisément les artilleurs, ce corps hostile à Primo de Rivera, qui aient maté les aviateurs de Madrid, l'indice n'est pas négligeable. Il sera difficile de recommencer d'ici aux élections une pareille tentative et d'autant plus que toute la presse, même les républicains actifs d'*El Sol*, a désavoué nettement l'entreprise.

Les élections auront lieu le 1^{er} mars. La dure traversée de la dictature à la « normalité » prendra donc bientôt fin. Dans deux mois, la composition des Cortès nous dira si l'on peut escompter pour l'Espagne quelque tranquillité de retour au régime parlementaire ou s'il faut désespérer définitivement.

GIOVANNI HOVOIS.

La transcendance du Beau

Se demander si le beau est un transcendantal, ce n'est pas s'attarder à quelque vaine ou subtile question de métaphysique, c'est viser au cœur même le problème du beau et engager sa solution sur une voie bordée de nombreux corollaires. Quelques-uns de ceux-ci auront même une portée pratique : l'étendue par exemple et le contenu du domaine de l'art, la tolérance de l'art, l'ampleur de ses droits, ses charges et sa mission. Le beau est-il un transcendantal? Cela veut dire : tout être, comme tel, est-il beau?

Et aussitôt, j'entends les lecteurs qui me répondent en foule : Hélas! pour sept merveilles surfaites peut-être, défuntes d'ailleurs, ensablées, submergées, incendiées ou mutilées; pour quelques centaines de chefs-d'œuvre; pour quelques douzaines de vrais monuments; pour quelques trop rares paysages évocateurs, romantiques ou sublimes; pour quelques nobles caractères; — que d'affreux points de vue; que de mornes perspectives; que de laides constructions, de laides actions, de laides personnes de tout sexe et de tout âge; que d'âmes basses et que de vils instincts; que d'horreurs en un mot, en ce bas monde, en cette triste vallée de larmes. Que tout soit beau? Non, certes! Ah! ce serait trop beau. Pour moi, pour vous aussi sans doute, « les choses comme telles ne sont pas belles. La beauté n'est donc pas un attribut transcendantal du réel ». Ce sont les termes mêmes du cardinal Mercier (1) qui appuie son avis précisément, entre autres, sur la raison même que nous venons d'invoquer : « Dans les êtres de la nature, tout n'est pas beau, car aucun d'eux n'a réalisé adéquatement la perfection de sa nature idéale : tout être a ses défauts, ses anomalies; il se rencontre même accidentellement des monstres ».

(1) Voir *Métaphysique générale ou Ontologie*, 5^e éd., n^o 280, pp. 546-547.

Si le beau n'est pas un transcendantal, il en est de la beauté comme de l'intelligence par exemple, laquelle n'est pas un attribut de tous les êtres et parce qu'ils sont quelque chose, mais seulement de certains êtres et parce qu'ils sont telle chose. Dès lors se pose la question : De quels êtres donc, de quels êtres seulement et à quelles conditions, la beauté est-elle un attribut?

Réponse : « Les choses ne sont belles que lorsqu'elles sont mises en rapport avec un idéal dont elles deviennent comme œuvres, l'expression » (1). Voilà qui est clair : tout n'est pas beau; il n'y a de beau que les œuvres; à condition d'être rapportées à leur idéal.

Cela nous paraît tout à fait inexact, et pour une raison qui saute aux yeux : Dieu! Faute d'être une œuvre, le Créateur ne serait donc pas beau? Avouons cependant que le cardinal Mercier n'a pas voulu dire cela et qu'il ne refuse à Dieu ni la beauté ni l'infinitude de la beauté. Admettons même qu'il ait voulu dire le contraire : loin de n'être pas beau du tout, faute d'être une œuvre, le Créateur, « le divin Artiste » est seul à être vraiment beau, et quant au reste, « toute œuvre réalisée dans la nature est une expression heureuse de la sagesse et de la puissance du divin Artiste qui l'a réalisée. A ce titre, elle est belle... Elle est la copie d'un dessin et le lointain reflet d'un Idéal... Toute chose de la nature est donc fondamentalement belle... Il reste cependant que tout être n'est pas formellement beau... La beauté n'appartient pas aux êtres dans leur état absolu, mais aux œuvres considérées en rapport avec leur idéal... Encore faut-il qu'elles soient présentes à un sujet capable de les comprendre ».

De toute façon donc, le beau n'est pas un transcendantal, affirme le cardinal Mercier, et ses arguments, on le voit, se ramènent à ces deux-ci :

1^o Tous les êtres créés ont leurs défauts;

2^o Ils ne sont pas formellement beaux mais fondamentalement.

Le premier argument prouve trop, car il conclut avec la même logique que non seulement *pulchrum* mais *bonum* ne seraient pas des transcendantaux.

Car si, pour mettre le bon au rang des transcendantaux, et dire avec saint Paul : *omnis creatura Dei bona est*, « on ne soutient pas que les êtres soient bons sous tous les rapports » (2), c'est malgré une réserve analogue qu'on doit y mettre le beau; ou sinon les en écarter tous deux avec une égale logique.

Le second argument se réfute de même en comparant cette fois *verum* (3) et *pulchrum*. Le vrai, voilà bien un transcendantal de première cuvée. Or « l'attribut vrai, véritable, n'est pas appliqué à une chose considérée à l'état absolu; il est réservé aux choses référées à leur type idéal ». Qu'on doive dire de même de l'attribut beau : « la beauté appartient aux œuvres considérées en rapport avec leur type idéal » (voir plus haut), cela ne prouve nullement que le beau ne soit pas aussi un transcendantal; au contraire! Et s'il faut, pour qu'il y ait actuellement de la beauté, qu'il se trouve quelque spectateur pour contempler les belles choses, celles qui ne seraient sans cela que « fondamentalement » belles, il en est de même de la vérité ontologique : « Supposez l'impossible, dit saint Thomas (4) : qu'il n'y ait ni intelligence divine ni intelligence humaine, il n'y aurait plus lieu, d'aucune façon, de parler de vérité ». De ce qu'au lieu de vérité, on puisse dire beauté, résulte que si le beau n'est pas un transcendantal, ce n'est pas pour la raison alléguée.

Le vrai et le beau ont encore ceci de commun : que c'est primordialement par rapport à l'intelligence divine qu'elles sont douées d'actualité formelle : *Veritas est in rebus secundum quod ordinantur ad intellectum divinum* (5). Le beau de même : c'est primordialement dans l'intelligence divine que les choses belles trouvent cette contemplation, sans laquelle leur beauté ne serait pas actuelle. Dieu! Voilà bien un « sujet », le premier et le meilleur, mettons même le seul sujet capable de comprendre ses propres œuvres et qui, de fait, ne laisse jamais de les mettre toutes et tout entières en rapport avec l'Idéal qu'il est lui-même puisqu'elles en sont nées.

Celui donc qui refuse de mettre le beau au rang des transcendantaux, en compagnie du vrai ou du bon, ne pourrait justifier son exclusive par les raisons alléguées.

* * *

(1) Card. MERCIER, *ibid.*, c'est l'auteur qui souligne.

(2) Card. MERCIER, *ibid.*, p. 218.

(3) Il s'agit de la vérité ontologique : « Un rapport d'identité de nature entre une chose présente et un type idéal présupposé », p. 185.

(4) SAINT THOMAS, *De Veritate*, VII, 2.

(5) SAINT THOMAS, *Som. Theol.*, I, 16, 6, c.

Mais sans nous arrêter davantage à des discussions ou à des exégèses, nous pouvons démontrer directement que tout être est beau dans la mesure où il est un être, tout comme il est bon et vrai dans cette même mesure.

Sans établir entre les deux termes *bonum* et *pulchrum* — pas plus qu'entre *bonum* et *verum* — une parfaite synonymie, le bon sens a toujours reconnu une certaine convertibilité objective entre le beau et le bon : Il est bon d'être beau et mauvais d'être laid, comme il est beau d'être bon et laid d'être mauvais. Essayez le même renversement entre le bon et quelque attribut autre que le beau, vous n'y réussirez pas. Il est bon par exemple d'être intelligent ; certes, mais il n'est pas mauvais de n'être pas intelligent. Un chien, en effet, est moins bon qu'un homme, faute d'être intelligent, mais cela n'en fait pas un être mauvais à savoir un mauvais chien. Au contraire, un chien vraiment intelligent serait en somme un mauvais homme et dès lors une très vilaine créature. Si vous en doutez, imaginez un singe et vous verrez bien.

Ce qui frappe aussi dans la façon dont le bon sens applique aux choses les qualificatifs qui signifient la beauté, c'est leur caractère analogique, la plasticité, dirions-nous, que ces qualificatifs ont en commun avec ceux qui signifient la bonté ou la perfection. Des exemples éclairciront ma pensée : on ne dit pas d'un âne et d'un cheval qu'il sont l'un et l'autre beaux, comme on dit qu'ils sont gris l'un et l'autre. Dans ce dernier cas, on leur attribue une couleur qui, malgré ses nuances, est seule à répondre à une notion déterminée. Mais dans le premier cas, on trouve de la beauté aux deux animaux différents, dans les propriétés mêmes par lesquelles ils diffèrent, celles qui leur donnent à chacun leur être propre. Bien plus, la laideur que l'on reconnaît quelquefois à l'âne tient précisément à sa ressemblance avec le cheval, assez grande pour que l'âne soit comparé naturellement au cheval, pas assez poussée pour qu'il ne doive lui céder l'avantage. L'âne nous fait ainsi l'effet d'une petite rossinante couleur terne qui aurait les oreilles trop longues. Pour voir apparaître la beauté ou la laideur, il ne faut pas comparer des choses diverses, mais considérer chacune d'elles ; il ne faut comparer une chose donnée qu'avec la même chose supposée achevée dans son genre et selon son caractère. La beauté des choses, c'est le soutenu d'une qualité ; la laideur, c'est son fléchissement. La beauté objective ne tient pas à tel caractère, mais à sa perfection ; la laideur n'est pas attachée à tel attribut, mais à tout défaut comme à tout excès. Le beau, c'est donc le fini ; le laid, c'est le dénaturé ; le terne, c'est le médiocre. C'est un homme laid qu'un homme efféminé, et une femme laide qu'une virago. La lenteur embellit une procession hiératique, elle enlaidit une marche militaire. Multipliez les exemples, et toujours vous verrez que beau et laid sont des attributs réellement différents selon leur sujet ; la réalité qui correspond à ces attributs est en fonction de celle qui constitue le sujet et elle en dépend. C'est dire que les qualificatifs beau et laid, ou leurs équivalents, sont reconnus aux choses d'une façon plastique et analogique.

Et nous en pouvons conclure : les choses belles le sont tout d'abord, par le fond constitutif de leur être même, pourvu qu'il se manifeste dans tout ce qui le concrète et l'achève : « La notion de beau comporte un resplendissement de la forme — c'est-à-dire du fond constitutif essentiel — sur les parties matérielles proportionnées ou sur les diverses forces ou actions » (1). Et du coup l'on voit que le beau est un transcendantal, comme le bon : « Le bon et le beau reviennent au même dans leur sujet, dit encore saint Thomas, car ils ont un seul et même fondement, à savoir la forme » (2).

* * *

Qu'on ne nous objecte donc pas la Tradition de l'Ecole. Les textes cités appuient notre thèse. En voici d'autres : « *Pulchrum est idem bono, sola ratione differens* » ; le beau et le bien sont la même chose, mais leur concept est différent (3). En quoi, saint Thomas parle du *pulchrum* tout juste comme ailleurs il parle du

verum : « *Licet verum et bonum supposito convertantur cum ente, tamen ratione differunt* » (*Sum. theol.*, I, 16, 4 in c.). (1)

A qui insisterait que alléguerait que les auteurs scolastiques et même les maîtres, quand ils énumèrent les prédicats transcendants, n'en citent jamais que trois, *unum, verum et bonum* et non pas aussi *pulchrum* j'expliquerais cette particularité comme suit :

Le beau n'est pas un transcendantal absolument distinct ; il est un transcendantal hybride, composé du vrai et du bien : Il provoque un plaisir, ce qui le rattache au bien, et un plaisir de contemplation, ce qui le rattache au vrai : « *Apprehensioni autem veri secundum quod habet rationem boni respondet processio pulchri*, l'éclosion du beau répond à la connaissance du vrai, pour autant que cette connaissance même se présente comme un bien (2).

Il est clair que beau, quoique prédicat transcendantal, n'est pas synonyme de bon, pas plus que de vrai. Ecoutons à ce sujet saint François de Sales : « Comme dit excellemment l'angélique saint Thomas après le grand saint Denys, la beauté et la bonté, bien qu'elles aient quelque convenance, ne sont pas néanmoins une même chose : car le bien est ce qui plaît à l'appétit à la volonté ; le beau, ce qui plaît à l'entendement et à la connaissance, ou pour le dire autrement le bon est ce dont la jouissance nous délecte, le beau ce dont la connaissance nous agrée » (3). Remarquons bien, quant à cet agrément que procurerait une connaissance, qu'il ne s'agit pas de la satisfaction qu'on éprouverait à posséder une certitude, quelle qu'elle soit, par exemple que le cadavre ici présent est celui d'un suicidé. Cette satisfaction serait celle de la curiosité satisfaite, celle (si l'on est chroniqueur ou reporter) de pouvoir s'arrêter sans douter davantage à une affirmation, celle (si l'on est juge d'instruction) de pouvoir mener à bonne fin un procès, etc. Mais cette satisfaction du savoir n'est pas celle que donne la connaissance du beau. Jouir du beau n'est ni jouir d'avoir : c'est le bien qui fait jouir d'avoir ; ni jouir de savoir : c'est la certitude qui fait jouir ; mais c'est jouir de voir : *pulchra dicuntur quae visa placent*. Quand saint François nous dit : le beau c'est ce dont la connaissance nous agrée, il veut dire — avec tous ceux qui ont jamais traité du beau — que le beau est ce qu'il a plaisir à contempler, tandis que le bon est ce qu'il y a plaisir à avoir. Et dès lors, on le comprend aisément, en soi c'est le bien SEUL qui est beau, car quel plaisir y aurait-il à contempler ce qui est mal ? Et d'autre part tout ce qui est bon est beau en soi, comme objet possible d'une contemplation parfaite et normale, satisfaite par cela même qu'elle se fixe sur une perfection. En soi donc, une chose quelconque est belle dans la mesure même où elle est bonne, donc dans la mesure où elle est un être — à condition, bien entendu, d'être connue et objet d'une contemplation. Alors seulement, on peut en dire de cette chose : *visa placet*.

* * *

Or supposons une contemplation parfaitement véridique et sereine, infiniment compréhensive et pénétrante ; libre de toutes conditions quant à son mode propre et naturel d'agir, supposons donc la contemplation divine : de leur part toutes les choses présentent à cette contemplation, de quoi lui plaire (pourquoi pas ?) dans la mesure même où elles lui montrent leur être même. Et comme c'est primordialement par rapport à la contemplation divine que les choses sont douées de vérité ontologique, attribut transcendantal, c'est par rapport à cette même contemplation et à la complaisance qui en naît, qu'elles sont primordialement douées de beauté.

Et par quoi ? par leur bonté : *Vidit quod esset bonum!* C'était une jouissance esthétique. Le regard que Dieu jette sur le monde qui vient de Lui, est en tout semblable à celui qu'il jette sur Lui-même, plein d'amour et de complaisance, de sérénité désintéressée mais d'impérieux triomphe. Jamais plus pareil regard d'artiste n'aura été jeté sur une œuvre, et ce regard embrassait tout.

* * *

Non seulement donc, du point de vue divin, les choses sont telles précisément parce et tant qu'elles sont bonnes ; mais, à l'inverse,

(1) SAINT THOMAS, *De pulchro et bono. Ratio pulchri in universalis consistit in resplendentia formae super partes materiae proportionatas vel super diversas vires vel actiones*. On pourrait aisément ramener à cette définition du beau, celle que LÉVÊQUE défend et explique dans son livre : *La Science du beau* (1862). « Le beau est... une puissance qui agit ou vit grandement et conformément à l'ordre du genre d'être auquel appartient cette puissance. » 1^{re} partie, chap. VI.

(2) *Pulchrum et bonum in subjecto quidem sunt idem, quia super eandem rem fundantur, scilicet super formam*. (SAINT THOMAS, *in. Theol.*, I, 5, 4, ad. 1.)

(3) *Id.*, *ibid.*, Ia, IIae, I, ad. 3.

(1) Cfr. R. P. LONGHAYE, *Théories des belles lettres*, 2^e édit., pp. 188, etc.

(2) SAINT THOMAS, *De pulchro et de bono, circa principium*.

(3) *Traité de l'amour de Dieu*, chap. I.

elles ne sont bonnes pour Dieu que parce qu'elles sont belles. C'est par leur beauté qu'elles procurent à Dieu — sans l'enrichir — son seul bien possible, à savoir sa gloire par la manifestation de leur être d'emprunt et de leurs qualités comme perfections connues et reconnues. Loin de nous d'oser affirmer que la créature procure à Dieu quelque bien nouveau, quelque avantage, quelque profit. Oh! non. « *Primo Agenti non convenit agere propter acquisitionem alicujus finis* » encore que ce Premier Agent doive, puisqu'il est sage, agir pour une fin, *propter finem*. Mais Il n'est pas proprement mû par elle; cette fin n'est pas un motif; c'est sa gloire extrinsèque. Le Concile du Vatican l'a proclamé: « Dieu par sa bonté et sa Toute-Puissance, non pour augmenter sa béatitude, non pour acquérir, mais pour manifester sa perfection par les biens qu'il distribue aux créatures, a, dans un libre conseil, produit les êtres créés » (2). Dieu communique donc sa perfection ou sa bonté à lui, pour qu'elle soit dans les créatures l'objet d'une contemplation pleine de jouissance et de complaisance, tout d'abord à ses propres yeux, et ensuite aux yeux des hommes qu'elle amènera par degrés à comprendre ou plutôt à contempler la Perfection divine elle-même.

Oui, nous le répétons, les créatures ne peuvent être le bien de Dieu — dans le sens et avec les restrictions que nous avons faites — que par leur beauté. Que donc, aux regards infiniment parfaits de Dieu, le beau et le bien se recouvrent adéquatement, c'est ce qu'on a pu voir: pour Dieu toute chose est exactement aussi belle qu'elle est bonne et aussi bonne qu'elle est belle.

* * *

Mais pour l'homme dont le regard est imparfait, il n'en est pas tout à fait ainsi. D'abord tout ce qui est bon n'est pas beau, d'autant plus que l'imperfection du regard humain se complique de déficiences morales ou d'émotions qui en altèrent la sérénité. Passionnée, soumise à de nombreuses conditions quant à son exercice normal, aisé et agréable, notre contemplation esthétique ne recouvre pas adéquatement le champ de ce que nous appelons le bien ni le domaine du beau. Pour nous donc, la beauté actuelle d'une chose tient non seulement à son être, à ce qui la constitue spécifiquement, mais encore au pouvoir qu'elle a de provoquer, en se montrant à notre intelligence, le plaisir propre de la contemplation esthétique. En d'autres mots: même en ne retenant que les choses belles en soi, à l'exclusion des laides (de celles notamment qui seraient imparfaites, incohérentes, ou mauvaises selon leur être réel), nous ne pouvons attribuer de beauté qu'à celles qui se présentent selon les conditions requises par notre nature pour faire naître et s'épanouir le plaisir esthétique. Si donc le pouvoir éloigné d'exciter ce plaisir tient à la réalité foncière de la chose même ou à son être, le pouvoir prochain et actuel en est nécessairement relatif et subordonné à la nature du sujet connaissant qui s'appelle homme.

Il n'en résulte pas cependant que le beau soit exclu du nombre des transcendants, pas plus que le bon ne le serait du fait que certaines choses seules soient le bien propre de l'homme, vu les conditions spéciales de sa réceptivité restreinte et de ses appétits.

Mais il importe de le noter pour finir (et cette thèse rejoint celle de plus haut: que c'est comme belles plutôt que comme le bien de Dieu): c'est précisément comme belles plutôt que comme bonnes que les choses mènent l'homme à sa propre fin et partant c'est en définitive par leur beauté que les êtres sont le bien de l'homme. Cette fin, c'est la satisfaction aussi haute que possible de l'intelligence: « *oportet ultimum finem Universi esse bonum intellectus* », tel est le grand principe que saint Thomas met en tête de sa *Summa contra Gentes*. Avoir, c'est bien; savoir, c'est mieux; voir, c'est le mieux! Il n'est pas sage de se demander à quoi servent telle vérité, telle connaissance, telle spéculation; on doit à l'inverse se demander à quelle vérité, à quelle contemplation, sert telle ou telle chose. On n'a pas besoin de tout avoir, on ne peut même pas toujours avoir ce dont on a besoin, et dès lors nombre de choses ne sont pas des biens pour nous ni en droit ni en fait, malgré leur perfection interne propre. Et celles que nous nous sommes appropriées ne sont notre bien que comme moyens de notre bien suprême plus tard, et dès ici bas comme secours pour la connaissance du vrai et l'agréable contemplation de l'être. C'est donc non comme choses à avoir mais surtout comme choses à voir, que les créatures sont notre bien; c'est comme choses à avoir certes que nous nous emparons de certaines d'entre elles;

(1) SAINT THOMAS, *Sum. Theol.*, I, 4^e 4.
 (2) *Const. de Fide catholica*, c. 1.

mais nous ne laissons pas de nous servir aussi de celles, bien plus nombreuses, qui échappent à nos prises et dont nous ne nous emparons pas, et de les capter par une contemplation pleine de complaisance. Oui, c'est par sa beauté que le monde est notre bien, dans la plus grande mesure, même dès ici-bas.

Mais surtout c'est dans l'au-delà que notre thèse est vraie: car c'est en tant que beauté que Dieu est notre bien. Le beau c'est ce dont la connaissance fait plaisir, *quod visum placet*. Donc la vision béatifique est une contemplation esthétique, et notre vrai bonheur c'est de posséder la beauté suprême. J'en conclus avec raison que c'est précisément par sa beauté que le monde et Dieu surtout sont notre bien, comme j'avais pu établir plus haut que c'est par sa beauté que le monde est le bien de Dieu. Du haut de sa gloire, Dieu jette sur le monde un regard éternel de complaisance esthétique; et quand les temps seront révolus l'homme lui rendra ce regard d'esthète et après avoir usé des choses en artiste, trouvera son bien en Dieu en jouissant de sa beauté: *videns quod sit bonus*. Au Ciel nous serons tous des esthètes et des artistes.

Saint Thomas qui avait dit que la fin de l'univers c'est la vérité (1) a dit ailleurs (2) que c'est la divine Bonté qui est la fin de toutes choses; ce qui semble un peu différent. Mais les deux affirmations se concilient, et c'est le beau qui opère la synthèse: « Tout l'univers avec toutes ses parties est ordonné vers Dieu comme vers sa fin, à savoir en tant que la divine Bonté se trouve en quelque mesure reproduite et imitée pour sa gloire » (3). Le bien de l'homme c'est d'entrevoir le bien suprême dans les biens déficients et passagers, pour arriver à ressembler définitivement à Dieu en jouissant comme Dieu — sinon dans la même mesure — de la vue de sa gloire: *Quum autem apparuerit, similes eierimus quia videbimus eum sicuti est* (4).

À tous points de vue donc le bon et le beau se compénétrant dans le réel: pour Dieu comme pour l'homme, c'est par leur beauté qu'elles sont bonnes.

* * *

Pour conclure, nous admettons comme excellente la définition du beau donnée par le R. P. Kleutgen (5): « *Rei bonitas, quatenus haec mente cognita delectat* », la bonté d'une chose en tant que sa connaissance intellectuelle procure de la délectation. L'être est formellement bon quand il vaut par sa réalité; il est formellement beau quand il plaît par la connaissance de sa réalité et de sa bonté. Définir le beau de la sorte, c'est affirmer du même coup que le beau est un transcendantal, que toute chose est belle dans la mesure où elle est un être et douée d'unité, de vérité, de bonté. Ne serait-ce même pas le transcendantal suprême — j'allais écrire par truisme: le plus beau de tous — et le meilleur? puisque c'est comme beauté créée que le monde est né pour que le Beau incréé devienne un jour notre bien définitif?

C. SENTROUL.

(1) « *Oportet veritatem esse ultimum finem totius Universi* ». S. C. *Gentes*, I, 1.

(2) « *Divina bonitas est finis rerum omnium* ». *Sum. Theol.*, I, 44, 4. c.

(3) *Id.*, *ibid.*, I, 65, 2.

(4) *Epist. I S. Joannis*, III, 2.

(5) KLEUTGEN, *Instit. Theolog.*, I, 1, 4, c. 3. Elle est citée mais rejetée par le Card. MERCIER, *Ontologie*, 5^e édit., p. 533, note 2. Quant à l'objection: « Il y a là une confusion d'idées... la beauté n'est point formellement la bonté », elle n'atteint pas la formule du R. P. Kleutgen. Celle-ci en effet détermine à quel point de vue il faut considérer la bonté interne, propre à un être, pour qu'elle devienne formellement la beauté. A ce moment, il n'y aurait qu'un seul transcendantal.

Conférences CARDINAL MERCIER

La prochaine séance aura lieu le mardi 6 janvier, à 5 heures (Salle Patria).

Lecture par M. JACQUES COPEAU :

SUJET :

« *Nuit de rois* » de SHAKESPEARE.

Virgile et la France

Pour nous, Allemands, le nom de Virgile est un souvenir d'études; pour les Français, il est l'incarnation poétique d'une tendance spirituelle essentielle de toute la civilisation latine. Aussi quand, le 25 mars dernier, la Sorbonne organisa une grande manifestation pour célébrer le deuxième millénaire du poète romain, avait-on l'impression qu'on fêtait un poète national de France, un poète plus proche qu'aucun autre du cœur de la nation et qui exprima un secret de sa force vitale. En quoi consiste ce secret et quel rapport a-t-il avec Virgile?

Le secret de la France, et plus particulièrement celui de la race celtique qui l'habite et qui, autrefois, descendit jusque loin dans les plaines italiennes (*Gallia Cisalpina*) réside dans un attachement profondément enraciné à la vie agricole, c'est-à-dire à la forme la plus simple et la plus ancienne du bonheur humain et du travail humain, forme qui unit le plus intimement l'homme à la nature, qui ne recherche ni les conquêtes, ni les richesses, ni le luxe, mais qui entend trouver toutes les joies de la vie dans ses rapports avec la nature et dans les relations humaines les plus simples et éternelles.

Il y avait en Italie une race conquérante dont l'esprit guerrier l'emportait sur toutes ces conditions-là. Mais l'humus demeurait et ne cessait de produire ses fleurs et ses fruits. C'est de ce sol que naquit aussi Virgile, qui chanta certes l'empire romain, mais seulement comme la force ordonnatrice chargée de « *debellare superbos* », empêcher les orgueilleux de nuire, et par là, d'assurer le bonheur tranquille et le profit mérité de l'agriculteur. Le vrai sens de la poésie virgilienne fut la louange de la vie agricole et de la conception de vie méditative et harmonieuse qui en résulte.

Il n'est pas douteux que la santé de l'économie française ne soit une suite de cette mentalité du peuple français qui aspire à des conditions de vie modeste et naturelle, à un équilibre stable entre la technique industrielle et l'exploitation du sol sous incitation toujours nouvelle du climat béni du paysage méditerranéen. C'est ainsi que Virgile chante tel paysan royal de Tarente tout fier de n'avoir sur sa table rien qu'il n'ait produit lui-même et qui comblant ses visiteurs de fruits et de roses. Depuis que Ulysse fut conduit par les Phéaciens sur la mer violette et déposé endormi à l'orée du bois d'oliviers de son île tout près de l'endroit où son vieux père planta, lui-même, de jeunes arbres fruitiers, le petit cultivateur est le dépositaire de la véritable culture méditerranéenne, l'homme ni nomade, ni conquérant, ni « extensif » qui aime la saine mesure en tout et les institutions durables. Ce furent les Grecs qui apportèrent cet idéal à Marseille, le répandirent dans tout le Midi de la France y comblant un goût inné de la race Celtique. De nos jours encore, il y a beaucoup de citadins français qui ne s'adonnent aux affaires que le temps nécessaire pour qu'eux et leurs femmes aient assez économisé, pour acheter une petite ferme et pour retourner à la terre et à la vie simple.

Dans son livre *Cinquante années de pensée française*, Paul Lasserre a également consacré un chapitre à Virgile intitulé « Virgile et la guerre ».

Quel rapport entre Virgile et la guerre mondiale se demande-t-on? Et Lasserre raconte comment, ayant dû fuir lors de la déclaration de guerre, et se trouvant sur un point de la côte normande, il cherchait dans la bibliothèque d'un ecclésiastique un livre qui le transporterait aussi loin que possible des événements du jour. Virgile lui tomba dans les mains, mais plus il s'y plongea, et plus clairement il lui apparut que ce que Virgile avait défendu dans des temps chaotiques et avait voulu ressusciter à une époque où toute valeur avait perdu sa proportion et sa stabilité, c'étaient la

santé originelle de toute civilisation, la sagesse et l'humanité des conditions de vie les plus simples, la véritable hiérarchie des valeurs, la bénédiction du foyer familial stable, bref tout le bonheur et toute la perfection de l'homme, qui se trouvent en dehors de la technique. Et c'est bien là, dit Lasserre, ce qui constitue l'héritage de la civilisation latine et ce que aucun peuple ne s'est aussi approprié que le peuple français, qui, par là, assume la vraie défense de l'Occident, c'est la conscience de cela qui poussait inconsciemment les soldats français, entrant en guerre, à se sentir les défenseurs de quelque chose de bien plus important que l'intégrité du territoire national, ou l'intérêt français. C'est cette conscience qui leur donna des forces de résistance tout à fait inattendues.

Le sud de l'Allemagne n'est-il pas dans sa structure sociale, dans son âme catholique, dans sa tradition humaine, bien plus apparenté à cette mentalité française qu'au nord de l'Allemagne superindustrialisée et américanisée.

L'interprétation française de Virgile ne pourrait-elle pas nous faire redécouvrir bien des vérités dont notre peuple ne s'est que trop éloigné?

Comment expliquer que dans la *Divine Comédie* de Dante, ce soit Virgile qui conduise l'âme ascendante? De même que la vraie nature conduit partout au Christ, ainsi la pensée et la mentalité de Virgile incarnent tout ce qui fait apparaître comme tels aux hommes, les biens trompeurs de la vie et ce qui les conduit à l'obéissance envers les conditions les plus profondes de sa santé morale. Travailler pacifiquement la nature, non pas pour édifier orgueilleusement la tour de Babel, mais sous le signe de la modestie, de la saine harmonie de toutes les forces, voilà bien le sens de la sagesse virgilienne. En elle se prépare à la venue de la Lumière parfaite, une nature arrivée à la conscience de tous ses dangers et des conditions de son salut.

F. W. FOERSTER.

(Traduit de l'allemand)

La Société des Nations et l'opium

Dans une précédente étude, nous avons exposé les premières phases de la lutte contre l'opium et montré à quels misérables résultats elle a abouti par la faute de certaines puissances trop intéressées à l'exploitation de ce vice dégradant. Les pages qui suivent seront consacrées à l'activité de la Société des Nations, chargée, aux termes du Pacte de 1919, du contrôle général des accords relatifs au trafic de l'opium et autres drogues nuisibles (art. 23 c.). Ce que nous en dirons n'est pas, hélas! à l'honneur de notre civilisation occidentale, où l'esprit de lucre et l'égoïsme féroce des trafiquants tiennent si souvent et si longtemps en échec les plus impérieuses revendications de la conscience chrétienne.

La Commission consultative de l'Opium

Les traités de paix imposaient à tous les signataires la ratification de la Convention de La Haye sur le trafic des stupéfiants. La Société des Nations, à qui incombait désormais le contrôle de ces accords, institua dès 1920 une *Commission consultative de l'Opium* où étaient représentées les nations spécialement intéressées : la Chine, la France, la Grande-Bretagne, l'Inde, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, le Portugal et le Siam; les autres membres de la Société des Nations et les Etats-Unis étaient admis à y déléguer des spécialistes; le Conseil enfin lui adjoindrait trois assesseurs qui ne représenteraient aucun gouvernement.

Avouons-le sans détour : les nations intéressées, auxquelles s'ajouta peu après l'Allemagne, n'ont pas fait œuvre appréciable

d'assainissement. Triste constatation qui diminue l'Occident chrétien aux yeux de l'Orient païen.

Voici en effet la marche rétrograde qu'accuse la lutte contre l'abus des stupéfiants :

La *Convention de Changhai* de 1909 tendait à l'abolition pure et simple de l'opiumanerie ;

La *Convention de La Haye* de 1912, par la volonté de l'Angleterre, rejeta à l'arrière-plan ce noble objectif et se contenta de la suppression graduelle de l'opiumanerie dans la limite des conditions propres à chaque pays. Les nations dites civilisées restaient pratiquement libres d'intoxiquer l'humanité inférieure ;

Enfin, la *Commission consultative* a estimé, en 1921, légitime l'usage de l'opium ; en 1922 elle déclare impossible la prohibition absolue de la drogue, puisque, selon l'expression de M. Bourgeois, « est légitime tout usage de l'opium non interdit par les lois » !

Le Conseil de la Société des Nations avait constaté, le 28 juin 1921, en des termes qui définissaient sa propre attitude « le désir universel de limiter la production de l'opium aux besoins strictement médicaux et scientifiques ». C'était répéter ce qu'on avait si bien dit à Changhai. Hélas ! l'Assemblée décida, dans sa session de 1921, de remplacer les termes médicaux et scientifiques par légitimes et de supprimer le mot strictement. Il était bien besoin de prononcer tant de discours et de dépenser tant d'argent pour en arriver à légitimer un crime de lèse-humanité !

La Chine et le Japon furent douloureusement affectés par cette légitimation d'un vice dégradant. Les Etats-Unis s'indignèrent : chez eux, en effet, les drogues tendaient à se substituer à l'alcool prohibé et les délits d'opiumanerie constatés s'élevaient au chiffre effrayant de plus d'un million ! Aussi la Chine et l'Amérique s'unirent-elles étroitement pour obtenir l'abolition de l'odieuse trafic. Voici les péripéties de la bataille livrée contre l'Angleterre :

Session de janvier 1923 : les délégués américains demandent que seul l'usage médical et scientifique de l'opium soit reconnu légitime ; cette proposition soulève les protestations énergiques de l'Angleterre ;

Session de juin 1923 : M. Porter, le chirurgien Blue, l'évêque Brent représentent la raison, la vérité, la morale. M. Porter saisit la Commission d'une double proposition : l'usage des opiacés pour des fins non-médicales sera considéré comme abusif ; la production sera contrôlée de manière à prévenir tout excédent disponible pour des fins qui ne seraient ni médicales ni scientifiques. Les membres de la Commission, qui n'entendaient pas s'engager dans cette voie, s'entendirent pour jouer sur les mots et exploiter les malentendus. M. Porter ne vit pas avec quel art, tout en acceptant sa première proposition, ses adversaires roués surent en défigurer le sens par leurs interprétations alambiquées.

La première Conférence de l'Opium à Genève

La première conférence de l'opium s'ouvrit à Genève le 3 novembre 1924. Elle avait pour objet la suppression de l'opiumanerie proprement dite. M. van Wettum, représentant des Pays-Bas, la présidait. Il proposa de discuter le matin, en séance privée, les intérêts des puissances coloniales européennes et, l'après-midi, en séance plénière, la situation de la Chine. Le délégué chinois eut beau protester, les intérêts des coloniaux l'emportèrent sous de précieux prétextes.

Le représentant du Japon, M. Sugimura, sonna hardiment la charge contre l'opiumanerie « qui tue la volonté, abrutit l'intelligence, fait de ses victimes un déchet social et une honte morale ». Puis la plus grande autorité nipponne, M. Kakū, fit un exposé concis et sincère de la situation en son pays, en Chine, à Formose. Il fallait aider la Chine qui a fait noblement son devoir ; tous les Etats devaient combattre sur leur propre territoire l'immense fléau ; mais, pour réussir, il importait de distinguer les victimes anciennes qu'on traitera en malades et les personnes encore indemnes qu'on préservera et les mesures draconiennes. A Formose, le Japon a sérieusement voulu et imposé de force la suppression progressive de l'opiumanerie ; il a réussi. En 1900 l'île tout entière fumait ; en 1908 on n'accordait plus que 250.476 permis de fumer ; en mai 1924, il ne restait plus que 38.960 fumeurs autorisés. Aucun opiumane n'est plus admis dans l'île ; la vente de la drogue est réservée à l'Etat ; le permis de fumer n'est accordé, pour des quantités strictement mesurées, qu'aux anciens fumeurs.

Le délégué du Portugal fut banal, s'attachant surtout à expliquer que la marque *Macao* ne désigne pas nécessairement l'opium fabriqué dans les établissements portugais qui portent ce nom.

Le rapport néerlandais nous apprend qu'en 1913 la régie fut substituée au système du fermage qui donnait lieu à des abus. Les Indes néerlandaises, qui ne cultivent pas de pavot, tirent tout leur stock de l'Inde anglaise ; l'usine centrale de Batavia prépare la drogue dont 400.000 Chinois consomment les deux cinquièmes. Le produit de la vente représentait en 1914-16 42 % des recettes de l'Etat, soit 28.814.637 florins.

L'Indo-Chine française a 3.500 kilomètres de frontières montagneuses et de côtes allongées par où l'opium peut facilement s'infiltrer en contrebande. L'Annam et le Tonkin n'ont pas de fumeries ; ailleurs, en 1923 on en a supprimé 54 ; en 1906, la consommation connue était de 128 tonnes, à 88 piastres le kilo : elle est tombée à 73 tonnes coûtant 187 piastres le kilo.

Pour l'Asie anglaise, le délégué Campbell sut, sans rire, parler à côté de la question, ne soufflant mot des *mangeurs d'opium* si nombreux parmi les 230 millions d'habitants de l'Inde anglaise, Birmanie non comprise. Pour ce dernier territoire, il donna les statistiques suivantes :

1920-21.	42 tonnes à	800,000 francs la tonne.
1921-22.	35 »	900,000 »
1922-23.	34 »	1,100,000 »
1923-24.	32 »	1,200,000 »

Ces tableaux confirment la politique adoptée aux Indes anglaises : maximum de prix et diminution de la consommation. En terminant, M. Campbell accusa la Chine d'introduire par an 35 tonnes d'opium en Birmanie.

Au Siam, l'usine de Bangkok prépare l'opium à fumer dans des tubes de diverses dimensions ; le produit s'écoule par 946 magasins autorisés où il doit être consommé. On nous dit que ces fumeries étaient 3.000 en 1917. Seuls les anciens opiumanes pourront, passé un certain délai, obtenir les licences sans lesquelles tout fumeur est passible d'amende et de prison.

Quand tous les délégués des pays intéressés eurent parlé, le président aborda la question de la répression de la contrebande. Aussitôt le représentant de l'Angleterre de s'étendre sur l'immense production de l'opium en Chine. Sa diatribe contre un pays sans défense qui, seul, avait déployé un énergique effort contre l'opiumanerie, ne mérite pas de figurer dans une discussion sérieuse. Les faits sans doute sont incontestables. Les chefs militaires, à court d'argent pour acheter les armes et les munitions complaisamment fournies par l'Occident, ont contraint les paysans à cultiver le pavot et se procurer par là d'abondantes ressources, tout comme la vertueuse Angleterre dans l'Inde, la formaliste Néerlande à Java, les autres pays occidentaux intéressés dans leurs colonies respectives. Au Foukien, malgré la protestation de leur conscience, les chrétiens chinois furent ainsi forcés, sous la menace des baïonnettes, de se livrer à la culture des pavots. Seul le Chansi, sous la direction de l'énergique Yen-Si-Chan, dont le neveu est affilié à la Jeunesse catholique chinoise, resta indemne. Ailleurs, malgré la résistance des paysans, l'opium a été imposé, et bien des villages récalcitrants ont été brûlés, bien des habitants exécutés par la troupe.

Le délégué de la Chine était, avec les Japonais présents, le seul champion avéré de la croisade contre l'opium. On devine son indignation devant ces injustes récriminations. Il déplorait certes les malheurs de son pays et la recrudescence de la culture du pavot. Cette situation ne dispensait pas néanmoins les Etats européens de faire leur devoir. Pourquoi se refusaient-ils à supprimer le trafic de l'opium ? Pourquoi leurs ressortissants continuaient-ils à infecter la Chine avec les produits de leurs usines : morphine, cocaïne, héroïne ? Qu'ont fait les gouvernements européens, demandait le Dr. Ssu, pour combattre le trafic illicite de l'opium ? Le Japon a assaini Formose et cette politique lui assure un énorme profit économique ; l'Europe peut en faire autant dans ses colonies sans s'exposer aux désastres que dénoncent des orateurs intéressés.

Cinglaute fut la réplique du délégué anglais. De 1921 à 1924 on a opéré dans les Etats malais 601 saisies d'opium sur des navires dont 617 étaient de provenance chinoise. Et sir Malcolm Delevingne communiquait, pour conclure, une note de la délégation britannique à Pékin, en date du 30 juin 1924, où l'on dénonçait en termes voilés la mauvaise foi de la Chine.

La discussion s'envenimait ; l'orage grondait. La Conférence allait s'effondrer dans un aveu ridicule d'impuissance, quand le délégué japonais, le fin diplomate Sugimura, fit entendre le langage du bon sens. Toutes les nations représentées aspiraient à faire

œuvre humanitaire; elles pouvaient aboutir. La Chine, en dépit d'un glorieux passé, souffrait d'un mal qui plonge ses racines dans la vie du peuple. Ce mal est ancien; il faudra, pour l'extirper, bien du temps et de la patience. Mieux valent des expédients pratiques que d'excellents principes qui ne sont pas appliqués. Sans doute, sans le concours de la Chine, pas d'arrangement définitif. Mais, dans l'état actuel de ce pays qui ne manque ni de raison ni de bonne volonté, on ne peut exiger de lui l'impossible. Un proverbe japonais dit : « Ne te préoccupe pas de la neige qui couvre le jardin de ton voisin avant d'avoir enlevé la neige de ton toit. » Que les puissances se contentent pour le moment de faire crédit à la Chine et qu'elles s'attachent avant tout d'améliorer la situation dans leurs propres possessions coloniales.

Se rendant à ces sages conseils, la Conférence chargea une commission d'examiner les trois problèmes soulevés par l'Angleterre : consommation de l'opium, contrôle du trafic, répression de la contrebande.

Après huit jours d'études, il apparut que l'on ignorait la quantité exacte de l'opium consommé et le nombre des fumeurs. On dut avouer, en termes académiques, que le contrôle n'était pas sérieux et que l'on ne pouvait s'entendre sur la répression de la contrebande. Seul le Japon fut à l'honneur : il prouva qu'il avait supprimé l'opiomanie à Formose; il démontra, à l'encontre des affirmations hindoues, que les prix forts favorisaient la contrebande, tandis qu'une politique de prix réduits, jointe à la volonté d'aboutir, avait fait disparaître les fumeries clandestines à Formose et en Mandchourie. L'expérience pouvait profiter à toutes les nations « animées de la ferme volonté de vaincre le fléau ».

Hélas! l'habile diplomate savait trop bien que, sauf la Chine et les Etats-Unis, nul ne se souciait sincèrement d'extirper rapidement un abus dont il était si facile de tirer de gros revenus.

Il fallait pourtant en finir et tâcher d'arracher à la Conférence du moins quelques concessions. Le Japon païen lutta jusqu'au dernier moment contre le démon de l'argent qui dominait l'Angleterre chrétienne. « La sincérité seule importe, disait le délégué japonais; les détails ne comptent guère. Il ne suffit pas de penser aux intoxicés actuels; il faut à tout prix sauver les générations nouvelles. » En conséquence il proposait les quatre résolutions suivantes :

1. Sont interdits en principe l'exportation, l'importation et le transbordement de l'opium;
2. Un certificat spécial d'exportation permettra la sortie de la drogue;
3. Un connaissance direct en autorisera le transbordement;
4. L'authenticité de ces pièces une fois constatée, les autorités des ports s'abstiendront de toute mesure vexatoire constituant un traitement différentiel fondé sur la nationalité des navires ou la provenance des marchandises.

M. Sugimura développa ses arguments avec vigueur et clarté. Un accord international doit se baser sur la confiance mutuelle, le respect réciproque et la bonne foi des Etats contractants. Toute mesure vexatoire serait contraire au principe fondamental du droit des gens. Le délégué anglais pourtant se rebiffa; la question soulevée ne concernait que la Grande-Bretagne et le Japon et devait être réglée directement entre ces deux puissances; elle ne rentrait pas dans le cadre de la Conférence. « Elle y rentre parfaitement, riposta le Japonais, car exportation, importation et transbordement sont termes inséparables qui relèvent des relations internationales. » M. Sugimura s'étonnait d'ailleurs qu'on osât contester devant une réunion diplomatique l'égale valeur des certificats, au risque de jeter la suspicion sur certains Etats. Quant à l'arrangement à débattre entre l'Angleterre et le Japon, la délégation japonaise avait ordre précis d'en saisir l'opinion mondiale. D'abord, parce que la question intéressait tous les pays; ensuite, parce que, par voie d'accord particulier, elle n'avait aucune chance d'aboutir. M. Sugimura fit plus tard une seconde déclaration plus énergique encore : « Nous irons jusqu'au bout au nom de la justice; nous ne signerons pas un accord qui serait plutôt un désaccord. Le respect mutuel et la confiance réciproque doivent être à la base des contrats internationaux. Nous perfectionnerons notre régime qui va plus loin que l'arrangement proposé. Le problème de l'opium est avant tout un problème de moralité; nous ferons en sorte que notre régime devienne un modèle de politique juste et humanitaire. »

Le Portugal et le Siam suivirent l'Angleterre et l'Inde : la

France et la Chine s'abstinrent. Le président eut le courage de déclarer que, à son sentiment personnel, le Japon avait raison. Ce dernier persista dans sa manière de voir, ferme et digne, fort de l'équité et du droit qui l'inspirait, l'Angleterre lutta toute une semaine, mais finit par se rendre devant l'irréductible intransigeance de son adversaire qui avait pour lui le bon droit et le prestige moral. Londres donna satisfaction au cabinet de Tokio; courtois et pratique, celui-ci fit alors une concession de forme qui facilita la retraite à la fierté britannique.

Il ne fut pas possible de s'entendre sur la question du monopole d'Etat. On se contenta d'en arrêter à l'unanimité les conditions, mais sans fixer aucune date pour son entrée en vigueur.

La Chine fit enfin une proposition d'une importance capitale. Elle demandait que les Etats renonçassent à traiter l'exploitation de l'opium comme une source de revenus; tout au moins s'engageaient-ils à en appliquer les recettes à la lutte contre l'opiomanie.

M. Campbell pour l'Inde, M. Bourgeois pour la France, M. Ferreira pour le Portugal, M. van Wetum pour les Pays-Bas, le prince Charoom pour le Siam, sir Delevingne pour la Grande-Bretagne, furent unanimes à déclarer que, dans les budgets de leurs gouvernements respectifs, il n'y avait pas de dépenses particulières inscrites à des articles particuliers de recettes; les sommes destinées aux œuvres indiquées provenaient du budget général. Le délégué japonais n'en persista pas moins à estimer que les recettes provenant de l'opium constituaient une part trop grande du revenu des colonies. Pour ne citer qu'un exemple, à Singapour elles fournissent à elles seules, près de la moitié des recettes. M. Campbell, délégué pour l'Inde, mit une insistance particulière à énumérer les recettes que les chefs militaires tirent, en Chine, de la taxe sur l'opium dont ils imposent, sous la menace des baïonnettes, la culture aux paysans terrorisés. Il n'en fallut pas davantage pour faire écarter la proposition chinoise. Simple argument d'avocat, mis au service d'intérêts inavouables!

Ainsi finit la première Conférence de Genève.

Les Etats intéressés qui y prirent part ont déplacé la question. Seul le Japon n'a pas cessé un instant de soutenir que le problème devait se poser sur le terrain humanitaire et non sur le terrain économique. L'expérience de Formose prouvait d'ailleurs que la prohibition de la drogue était à la fois possible et bienfaisante, le rendement du travail augmentant dans l'exacte mesure où diminuait la production et la consommation de l'opium. En son propre territoire métropolitain, tout comme au Canada, en Afrique du Sud, en Australie, l'Anglais n'hésite pas à proscrire l'opiomanie; mais il s'obstine à infecter l'Inde et les autres pays de la drogue homicide. Là est le scandale.

On s'est appliqué à Genève à formuler des dispositions qui ne manquent certes pas d'intérêt, telles celles qui ont trait au monopole; mais la plupart ne touchent pas le fond du problème. On a aussi, par des additions habilement calculées, le plus souvent énérvé la portée des principes auxquels on affectait de souscrire des deux mains. Ainsi les puissances s'engagent à faire tous leurs efforts pour combattre l'usage de l'opium préparé. Mais on s'empresse d'ajouter, sur les instances du délégué de l'Inde : « à moins que ces mesures ne soient inopportunes, en raison d'une situation spéciale ». Les congressistes ignoraient apparemment l'adage bien connu : « Donner et retenir ne vaut ». Que d'autres compromissions révélerait encore l'analyse attentive du texte si péniblement élaboré! En somme, toutes les dispositions vraiment utiles sont dues à l'initiative désintéressée du Japon. Ce grand et noble pays, malgré de nombreuses déceptions, a signé la convention dans l'espoir qu'à la lumière de l'expérience et avec le concours de toutes les bonnes volontés, on finirait par en améliorer un jour l'économie.

LOUIS VAN HÉE, S. J.

Ancien directeur de la « Nature chinoise »
dite *Wei-poo*;

Professeur de philologie, littérature, et langue
chinoise à l'Institut des Hautes Etudes chinoises;
Ancien professeur aux Universités « L'Aurore »
et Nan-yang.

(La fin de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.)

Les idées et les faits

Chronique des idées

Monseigneur Van Cauwenbergh

L'élévation à l'épiscopat de Mgr Van Cauwenbergh ne réjouit pas seulement le diocèse où est son champ d'action mais la Belgique entière où le distingué prélat compte depuis longtemps de nombreuses sympathies. Qu'il nous soit permis de nous en faire l'interprète, en évoquant la carrière jusqu'ici parcourue par celui que Rome, couronnant ses mérites, vient d'appeler à la dignité d'évêque auxiliaire du cardinal de Malines, au titre de Sinaus (Phrygie Pacatienne).

Né en 1879 dans cette vieille cité de Liège dont le passé n'est pas sans gloire, il appartient à une ancienne famille notariale où le panonceau est héréditaire depuis le XVI^e siècle. Issu d'un père flamand et d'une mère wallonne, M^{me} Criqueuil de Nivelles, qui eurent neuf enfants et donnèrent trois fils au service des autels, Jean Van Cauwenbergh est redevable à cette origine et du bénéfice d'une double culture et de cette bénédiction spéciale que la Providence réserve aux rejetons des familles nombreuses. Ce nous est un devoir de rappeler ici les titres que feu M. Van Cauwenbergh, son père, s'acquittait de la reconnaissance du parti catholique, dont il fut l'animateur à Liège et qu'il représenta, avec un talent apprécié, d'abord au Conseil provincial d'Anvers, ensuite à la Chambre, à partir de 1894, au Sénat, depuis 1920 jusqu'à sa mort, objet de tant de regrets, survenue en 1923.

Grâce à la sollicitude éclairée du cardinal Goossens qui couvrit son diocèse d'établissements d'instruction secondaire, le jeune homme n'eut pas à quitter sa ville natale pour faire d'excellentes humanités et il eut la bonne fortune, au sortir de la rhétorique, d'entrer au séminaire Léon XIII pour se former à la philosophie et à la piété du sanctuaire, sous la haute direction de Mgr Mercier. Tous ceux qui ont passé par les mains de ce maître incomparable ont entre eux un air de famille qui les fait reconnaître à la solidité et à l'envergure de l'esprit, à la délicatesse et à l'élévation de leur sens religieux. Tous portent l'empreinte de cet éducateur éminent qui savait parler à la conscience et ouvrir devant le regard intellectuel de ses disciples les larges horizons de la pensée. Après avoir conquis le doctorat en philosophie thomiste, le jeune abbé suivit, avec le même succès, le cours de théologie au séminaire de Malines, à partir d'octobre 1899. Il reçut la prêtrise le 20 septembre 1902. Le néomyste connut la joie de voir, parmi les assistants à sa première messe privée, se joindre à sa famille son ancien président Mgr Mercier qui lui donnait ce doux témoignage de son affectueux et constant intérêt; comme il eut l'honneur, à sa première messe solennelle, célébrée dans la magnifique église Saint-Gommaire, de monter à l'autel, en présence du cardinal Goossens qui l'avait investi du sacerdoce.

Jeune prêtre, il retourna à l'Université de Louvain, à la Faculté de théologie, cette fois, pour y prendre, en 1904, le grade du baccalauréat, équipollent à la licence actuelle.

Il n'avait que vingt-six ans, lorsque, en dépit de sa jeunesse, il fut choisi comme directeur au Séminaire, chargé de la discipline intérieure de la maison. Sa gravité précoce, la naturelle dignité de sa prestance, surtout son extraordinaire maîtrise de soi et la possession d'un calme souverain, ces mérites auxquels s'ajoutait la fidélité d'une mémoire angélique, mais redoutable, lui valurent d'emblée l'ascendant d'une autorité peu commune, déjà même un réel prestige.

Est-il étonnant qu'après avoir, à l'entière satisfaction des supérieurs, exercé ces délicates fonctions auprès des séminaristes, il ait été appelé à déployer les mêmes qualités sur un théâtre plus vaste, plus fertile en difficultés, parfois même orageux, à l'Université de Louvain, en qualité de Vice-Recteur. C'est alors qu'il fut créé chanoine honoraire du chapitre métropolitain de Saint-Rombaut et, quelque temps après, revêtu de la dignité de Prélat de la Maison de Sa Sainteté. Il y eut, à partir de 1911, le vice-rectorat du temps de paix, qui ne fut pas sans agitation, et le vice-rectorat

du temps de guerre, qui ne fut pas sans réconfort. Dans l'exercice de cette charge, parfois périlleuse, au témoignage de l'éminent Recteur qui gouverne encore l'Université, comme au jugement de celui qui fut son fervent collaborateur, hélas disparu, Mgr Laminne, le Vice-Recteur, unissant la fermeté du chef au juste discernement des situations, fut de tout point à la hauteur de sa tâche. Là, il apparut homme d'autorité, homme de devoir, homme de justice, excitateur des bons vouloirs, soutien des faiblesses.

Ce que fut sa force d'âme, son intrépidité, pendant les terribles années de l'occupation, nous le savons de source certaine et le véridique souvenir nous en est gardé dans l'*Annuaire de l'Université 1915-1919*.

A chaque réunion du corps académique se pressant, la veille de Noël, autour de son Recteur toujours debout à la barre au sein des plus furieuses tempêtes, en 1914, 1915, 1916, 1917, et, en cette dernière année encore à la réunion antérieure du 20 mars convoquée pour congratuler Mgr Ladeuze de sa promotion à la dignité de Protonotaire apostolique, en toutes ces circonstances, Mgr Van Cauwenbergh, organe de ses collègues, fit entendre un langage qui dut singulièrement électriser les courages. Prononcés au milieu des ruines, aux heures les plus angoissantes, ces cinq discours n'ont rien des lamentations de Jérémie. Ils sont frémissants d'éloquence. Ils vengent la conscience en flétrissant les violations du droit, ils stigmatisent la trahison de ceux qui lâchement complottèrent avec l'ennemi contre leurs frères, ils applaudissent à la magnanime attitude du Recteur se refusant, malgré les offres séduisantes ou les menaces, à rouvrir les cours sous la censure allemande — fier geste dont auraient pu se souvenir ceux qui plus tard eurent l'impudence de vouloir jeter une ombre sur cet admirable patriote; par-dessus tout, même aux moments humainement désespérés, ils respirent la plus sereine et la plus inébranlable confiance dans la victoire finale et la résurrection de l'Université. Je n'hésite pas à écrire que ces cinq discours brillèrent comme autant de joyaux dans la couronne épiscopale de Mgr Van Cauwenbergh.

A la réunion du 24 décembre 1918, la première après la victoire, l'orateur du temps de guerre auquel Mgr Ladeuze donnait l'éloquente réplique, ne parut plus, M. Van Biervliet, secrétaire de l'Université, ayant pris sa place pour chanter l'hymne de la délivrance, car, depuis le 8 juillet, le Vice-Recteur était nommé par le Cardinal curé-doyen de Saint-Pierre à Louvain. Il n'y avait passer que deux années, très fructueuses d'ailleurs, vers lesquelles, a-t-on dit, se sont souvent reportés les regrets du vicaire-général. Il prélu à la restauration de ce splendide monument, l'église Saint-Pierre, qui est devenue, sous la direction artistique de M. Govaerts, l'un des plus beaux temples de la Belgique.

Mais il tardait au grand Cardinal d'appeler après de lui ce collaborateur, mûri par l'expérience, trempé par l'épreuve, et de l'associer au gouvernement de son diocèse. C'est depuis le 29 avril 1920 que Mgr Van Cauwenbergh remplit les fonctions de vicaire-général dans lesquelles il fut confirmé, à la mort de Mgr Mercier, par S. Em. le cardinal Van Roey.

Il n'est d'autant plus agréable de rendre ici un hommage mérité, unanimement reconnu d'ailleurs, à cet administrateur hors ligne, que ma qualité de prêtre étranger au diocèse écarte de ma plume tout soupçon de flatterie complaisance. En quelque domaine que se produise l'intervention de Mgr Van Cauwenbergh, il témoigne de cette pondération de jugement, de cette haute et inflexible sagesse, de cet esprit de décision et de ce talent d'organisation qui forcent l'estime générale et gagnent la confiance. Ce que le caractérise, c'est d'unir à la prudence du conseiller la puissance de l'homme d'action.

Loin de se laisser absorber par la gestion du temporel du culte, par le contrôle des budgets dans ce diocèse qui compte sept cent cinquante paroisses environ, Mgr Van Cauwenbergh a merveilleusement compris la grande pensée qui a fait éclore des miracles de zèle en France, la nécessité de faire régner le Christ dans la banlieue de nos cités, au sein de ces agglomérations que leur éloignement des centres paroissiaux expose au fatal abandon de toute pratique religieuse. Il s'est attelé à cette écrasante besogne et, en une

dizaine d'années, il a fait surgir quarante-trois églises, succursales, chapelles de secours, soit qu'il en ait suscité ou soit qu'il en ait secondé l'initiative. Il semblera que pareil fait peut se passer de commentaire.

Vice-président du Comité de la Basilique nationale du Sacré-Cœur, auprès duquel il représente S. Em. le Cardinal, il n'a cessé depuis qu'il a remplacé le cher Mgr Van Ballaer, d'y apporter le concours de ses lumières, de s'appliquer à l'aplanissement des multiples difficultés auxquelles s'est heurtée la grande entreprise et de préparer les voies à sa réalisation maintenant enfin assurée et, pour bonne part, grâce à sa coopération.

Faut-il rappeler, enfin, le Congrès eucharistique national, la plus grandiose manifestation religieuse et le plus important Congrès d'œuvres qu'ait vus la Belgique, couronné par la mobilisation de 160,000 hommes? Ce fut assurément le triomphe de l'Eucharistie, ce fut aussi l'honneur de celui qui en a été la cheville ouvrière, en a conçu le plan, donné l'impulsion et dont la prudence qui tout prévoit, égala l'audace qui sait tout oser.

On serait tenté de dire qu'il a ramassé sur ce champ de bataille pacifique, où il opéra en général d'armée, entouré d'un brillant état-major, son bâton de maréchal, je veux dire sa crosse d'évêque. Elle sera dans sa main l'instrument d'autres victoires. Parvenu à l'âge de cinquante et un ans, au sommet de la vie, il peut voir s'ouvrir devant sa haute raison et son ardeur infatigable de vastes perspectives d'avenir. Nous les saluons avec une joyeuse confiance en redisant à l'éminent auxiliaire du Cardinal le souhait qu'il adressera, lui-même, à son consécrateur : *Ad multos annos.*

J. SCHYRGENS.

ROME

L'élection de Pie X

Dans le deuxième volume des Mémoires du Chancelier Prince de Bülow, qui vient de paraître chez Plon, se trouve révélée cette lettre confidentielle écrite par le cardinal Kopp de Breslau, le jour même de l'élection de Pie X, au sujet des incidents du conclave :

Au cours de l'été, Léon XIII envoya à ma femme, par l'intermédiaire du cardinal Kopp, sa bénédiction apostolique, un beau médaillon avec son portrait et lui fit dire qu'à sa mort, qui ne tarderait plus longtemps, elle aurait un souvenir de lui. Le 20 juillet, ce grand pape mourut. On eut raison de l'enterrer auprès d'Innocent III, au Latran, *omnium ecclesiarum urbis et orbis mater et caput*. Maintes légendes ont entouré l'élection de son successeur. J'aurais, mais c'est absolument faux, agi sur l'Autriche pour obtenir son veto contre Rampolla. Lors de notre dernière rencontre avant l'élection, j'avais dit au contraire au cardinal Kopp, que nous avions à garder la plus grande neutralité possible. Personnellement, j'étais en très bons rapports avec Rampolla et je crois que nous nous serions entendus avec lui. De plus, comme le dit un proverbe italien : « Tel entre noir au conclave, qui en sort blanc », et parfois c'est l'inverse.

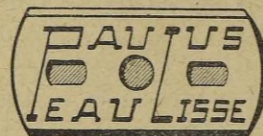
Sur les incidents du conclave, le cardinal Kopp m'adressa le jour de l'élection (4 août 1903) une lettre détaillée que je reproduis textuellement ici :

« Après la mort de Léon XIII, la nonciature de Munich invita les deux cardinaux allemands à se rendre le plus promptement possible à Rome. Les autres cardinaux étrangers y furent également appelés et s'y trouvèrent si exactement pour la plupart, qu'ils purent encore prendre part à quelques-unes des dix congrégations générales réunies chaque jour à 10 heures pour l'expédition des affaires ecclésiastiques urgentes. Parmi les questions à l'ordre du jour, la plus importante était de savoir à quel endroit le nouveau pape se montrerait pour la première fois au peuple afin de le bénir. On sait qu'avant 1870, c'était à la loggia extérieure donnant sur la place Saint-Pierre. Mais Léon XIII, sur le con-

seil de quelques cardinaux, donna la bénédiction de la loggia intérieure du côté de l'église Saint-Pierre. Il indiquait ainsi dès l'abord son attitude dans la nouvelle organisation politique. Les cardinaux ne jugèrent pas opportun que le successeur de Léon XIII s'écartât de cet usage. Il ne fallait pas exciter d'un côté des espérances irréalisables et de l'autre le soupçon. Entre temps, les cardinaux italiens avaient le loisir de s'entendre sur le choix d'un successeur. Divers groupes s'étaient formés. Le plus fort favorisait le cardinal Rampolla. Il y avait d'autres candidats : Vanutelli, de Pietro et Gotti. Les cardinaux étrangers n'avaient d'autre ressource que d'essayer aussi de former des groupes et de les renforcer le plus possible. Les cardinaux autrichiens et allemands (5 et 2) se réunirent donc et tentèrent de prendre de l'influence sur les autres cardinaux étrangers. Ils réussirent auprès du cardinal Gibbons de l'Amérique du Nord, qui n'entra pas dans leur groupe, mais vota avec eux. Au début, le cardinal Goossens, archevêque de Malines, parut vouloir se rapprocher des Austro-Allemands, mais il semble avoir penché plus tard du côté français. Une prise de contact avec les cardinaux français ne réussit pas. Leur chef était le cardinal Langénieux, mais leur directeur proprement dit était le cardinal Mathieu, cardinal français de curie. Ils avaient reçu de Delcassé l'instruction de voter en bloc pour Rampolla et, si sa candidature n'avait aucune chance, pour Vanutelli. Les cardinaux espagnols avaient été invités par leur gouvernement à se rallier aux cardinaux autrichiens. Le changement de ministère à Madrid les fit hésiter et, sous la conduite du cardinal espagnol de curie, Vives y Tuto, ils se joignirent tous les cinq aux Français. Le cardinal portugais Netto et celui d'Irlande, Logue, ne prirent pas position. Le conclave s'ouvrit dans ces conditions le soir du 31 juillet. Les cardinaux austro-allemands avaient primitivement décidé de voter pour le cardinal Vanutelli, car l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie ou plutôt le porteur de l'exclusive impériale, le cardinal Puscyna, avait annoncé que les candidatures du cardinal Rampolla et du cardinal Gotti n'avaient pas l'agrément de l'Autriche, les deux candidats s'étant montrés hostiles à ses intérêts : tout dernièrement encore, le cardinal Gotti s'était signalé par sa malveillance ou son incapacité dans une affaire albanaise. Mais dans le dernier conciliabule des évêques austro-allemands précédant le conclave, le cardinal Fischer (Cologne) émit tant d'objections graves contre la candidature du cardinal Vanutelli que la majorité se décida pour Gotti. En discutant la candidature Rampolla, on proféra malheureusement bien des accusations et des critiques injustes et sans mesure contre l'administration ecclésiastique et politique de Léon XIII. Elles ont été refutées, mais ont terni la mémoire du grand pape. Le premier scrutin eut lieu le 1^{er} août, à 10 heures du matin : Rampolla eut 24 voix, Gotti 17, Sarto 5, Vanutelli 4, de Pietro 2, Oreglia 2, Agliardi et les autres chacun un. Au deuxième tour de scrutin, à 5 heures de l'après-midi, Rampolla eut 29 voix, Gotti 16, Sarto 19, quelques voix s'éparpillèrent sur les autres. Après ce vote, le cardinal Agliardi vint trouver le signataire de la présente lettre et lui signala la gravité de la situation. Il affirma entre autres choses que Rampolla tenait la tiare, mais ne serait, il le savait très bien, qu'un pape par la grâce de Loubet et de Combes. C'était de plus un ennemi acharné de l'Autriche et nullement un ami sincère de l'Allemagne. Il la craignait, mais la haïssait tout autant. Gotti, compromis dans la banque Pacelli, était impossible. Il recommanda la candidature de Sarto, qui, sous tous les rapports, méritait confiance. Immédiatement je communiquai tout cela au cardinal Fischer et nous nous réunîmes avec les cardinaux autrichiens. Après avoir pesé longtemps le pour et le contre, nous résolûmes d'abandonner la candidature Gotti et de donner nos voix à Sarto. Seul le cardinal Vaszari, dont la bizarrerie surprenait souvent, resta en dehors de ces tractations. On s'en remit au cardinal Puscyna du soin de procéder

à la remise de l'exclusive contre Rampolla. Le soir encore il hésitait. Cependant sur mon conseil, l'ambassadeur d'Autriche près du Saint-Siège avait fait savoir, avant l'ouverture du conclave, qu'il avait une mission de son Empereur et demandait à être reçu en audience. Comme on ne pouvait plus la lui accorder, je lui dis de faire savoir par écrit au camerlingue que le cardinal Puscyna avait reçu de l'empereur François-Joseph la mission de déposer l'exclusive contre le cardinal Rampolla. Jusqu'à ce moment, Oreglia avait gardé le silence. Le 2 août au matin, le cardinal Puscyna me prévint qu'il avait remis par écrit l'objet de sa mission au cardinal Oreglia, mais que celui-ci se refusait à en donner connaissance au Sacré Collège. Le 2 août au matin, nous étions donc réunis dans la chapelle Sixtine pour le troisième tour. Le cardinal Puscyna vint à moi et me demanda tout bas : Qu'allons-nous faire et que ferai-je ? Je lui répondis : Sarto ; marchez immédiatement. Cet incident ne fut pas remarqué. La séance ouverte, le cardinal demanda aussitôt la parole au camerlingue et communiqua au conclave ce qu'il avait remis au camerlingue. Celui-ci fut obligé de donner communication au Sacré-Collège de l'exclusive de la couronne d'Autriche contre le cardinal Rampolla et fit donner lecture de la lettre de Puscyna. Cette communication, j'en eus l'impression, causa moins d'émotion que je ne l'avais appréhendé. Je craignais, en effet, que le nombre de cardinaux hostiles à une immixtion étrangère ne s'accrût, qu'ils prissent parti pour Rampolla, et votassent pour lui. Mais personne n'éleva d'objection contre l'exclusive, sauf Rampolla lui-même. Il protesta avec une indignation passionnée contre ce procédé, nouvel *ictus contra libertatem Ecclesiae*. Sa colère ne fit aucune impression, car au troisième tour il conserva 29 voix, Sarto en eut 20 et Gotti descendit à 9. Au quatrième, le 2 août après-midi, Rampolla n'obtint qu'une voix de plus, donc 30, Sarto 24 et Gotti 3. Au cinquième, le 3 août, à 10 heures du matin Rampolla n'eut plus que 24 voix, Sarto 27 et Gotti 6. Au sixième, l'après-midi, Sarto monta à 25 voix, tandis que Rampolla tombait à 16 et Gotti en obtenait 7. Sur ces entrefaites, Sarto s'avança et demanda, avec instance et émotion qu'on l'écartât ; tous furent touchés de son angoisse et de son humilité, mais personne n'en tint compte. Ses amis le pressèrent fortement de revenir sur sa décision. Le septième tour fut définitif. Le 4 août, à 10 heures du matin, Sarto eut 50 voix, Rampolla 10, Gotti 2. Sarto était élu. A la question du camerlingue, s'il acceptait l'élection, il répondit d'une voix tremblante qu'il se soumettait à la volonté de Dieu, si ce calice ne pouvait lui être épargné. Il prit alors le nom de Pie X. Extérieurement, le pape ne fit pas une impression particulière de supériorité ; il est modeste et humble, aimable et plein de bonhomie ; mais il passe en général pour un évêque actif et il a administré les diocèses de Mantoue et de Venise de façon magistrale. Né en 1834 sous la domination autrichienne dans les environs de Trévise, il conserve encore des attaches avec l'Autriche, et il lui reste quelques souvenirs de la langue allemande. Il a entretenu de bonnes relations avec le gouvernement italien. La reine douairière Marguerite l'honore beaucoup. Il a été présenté une fois à Venise à S. M. l'Empereur d'Allemagne. Il a, pour les raisons déjà dites, donné la bénédiction de la loggia intérieure. Je ferai remarquer que depuis sept ans, de nombreuses fois, et cet hiver encore lors de l'affaire de Samassea, j'avais prêté au cardinal Rampolla qu'un coup de l'Autriche le menaçait. Le jour même de son arrivée, le 23 juillet, je lui ai clairement déroulé son destin ; il disait ne chercher que le repos complet ; mais il espérait être élu, c'était visible, et il en était si sûr, qu'il n'accorda aucune créance à mes paroles. Je n'ai pris aucune part aux intrigues ourdies contre lui.

Fabrique Belge de Lames de rasoirs de sûreté



Rase finement
et n'irrite pas
la peau.

PRIX SPÉCIAUX POUR LE GROS

PAULUS Frères 9, rue Neuve, à OISON

257

Novelty Manufacture de Confections Novelty

S. A. GANDCIA

13c, rue des Prêtres GAND Tél. 13617



SPÉCIALITÉS :
Costumes d'enfants
Chemises hommes

EXPORTATION

Novelty

MARQUE DÉPOSÉE



780

Les plus Belles Récoltes
- s'obtiennent par le -

Sulfate d'Ammoniaque

le meilleur Engrais Azoté.



Sulfate d'Ammoniaque
Ordinaire



Sulfate d'Ammoniaque
Riche-Neutre

Le Comptoir Belge des Engrais Azotés

8, RUE DE SUISSE, A BRUXELLES

groupe les principaux
producteurs de sulfate
d'ammoniaque de
Belgique.